NATURPARK
ÖEWERSAUER

NATURPARK ÖEWERSAUER

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

INTRODUCTION

Le Parc naturel de la Haute-Sûre (PNHS) s'étend – suite à l'adhésion de la Commune de Wiltz et la publication du règlement grand-ducal du 17 mars 2016 – officiellement sur cinq communes (Boulaide, Esch-sur-Sûre, Lac de la Haute-Sûre, Wiltz et Winseler) avec une superficie totale de 20.156 ha et presque 15.000 habitants.

Fin 2019, la Commune de Goesdorf – commune avec laquelle le Parc naturel de la Haute-Sûre avait déjà collaboré étroitement dans le cadre de différents projets comme le Contrat de Rivière et le conseil énergétique – a soulevé son souhait de rejoindre le Parc Naturel à la prochaine échéance possible (donc en 2025). Un accord de coopération rapprochée a été signé dans cette optique en date du 17/01/2020. Le champ d'action du PNHS en 2022 s'étendait donc sur une surface de 23.099 ha avec environ 17.400 habitants.

Dans le présent rapport, nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir les actions menées au cours de l'an dernier. Pour commencer, il nous semble néanmoins opportun de présenter le fonctionnement et les objectifs généraux du Parc naturel de la Haute-Sûre.

Le Parc Naturel est un syndicat intercommunal mixte Communes-État. Le comité du Parc naturel de la Haute-Sûre est composé de 10 personnes, 5 représentants communaux et 5 représentants des ministères (voir les détails à la fin du présent rapport).

Le Lac de la Haute-Sûre, qui constitue le cœur de la région, assure l'alimentation en eau potable d'environ 80 % de la population totale du Luxembourg et attire de nombreux visiteurs. C'est pour cette raison que le Parc naturel de la Haute-Sûre se positionne comme la région de l'eau du Luxembourg. Le Parc Naturel fonctionne suivant son principe directeur, c'est-à-dire favoriser le développement régional durable en respectant la protection de l'eau et œuvre dans les 7 champs d'actions suivants : la coordination et la mise en réseau, la protection de la nature et des paysages, l'éducation à l'environnement, le marketing régional, le tourisme, la culture et l'agriculture.

Après deux années fortement influencées par la pandémie COVID-19, un vent de normalité a commencé à souffler sur l'année 2022. Même si certains gestes barrières était encore respectés ou le nombre de participants limités, un programme diversifié a de nouveau pu être proposé en 2022 avec des ateliers, des expositions, des formations, des visites guidées, une fête de l'eau « Waasserfest » – avec cependant des activités encore quelque peu « décentralisées » –, une présence sur des foires et des marchés, des échanges au niveau national et international, des actions de sensibilisation… Par ailleurs les différents services ont assuré le « core business » du PNHS.

Ce rapport d'activité présente les actions menées en 2022, reclassées dans les champs d'action du principe directeur du Parc Naturel (« Leitbild 2009-2019 ») et reprend également les missions du quotidien (animations, conseils, informations, assistance) puisqu'il ne faut pas négliger le rôle à part entière de celles-ci envers les acteurs du territoire.

CHAMP D'ACTION 1 :

PROTECTION DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

STATION BIOLOGIQUE / SERVICE ÉCOLOGIQUE

Le Service écologique du Parc naturel de la Haute-Sûre est opérationnel depuis début 2002. Ce service collabore étroitement avec la Station Biologique Naturpark Öewersauer qui, quant à elle, a commencé ses activités en 2003, suite à la signature d'une convention avec le Ministère de l'Environnement (actuellement Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable – MECDD). Cette convention prévoit la participation financière du Ministère sur base d'un programme de travail établi annuellement. Le programme de travail de la Station Biologique pour 2022, élaboré d'un commun accord avec les responsables du Ministère et de l'Administration de la Nature et des Forêts (ANF), reprend à la fois des projets d'envergure nationale et d'envergure régionale.

LES PROGRAMMES « BIODIVERSITÉ »

En ce qui concerne les programmes « biodiversité », la Station Biologique Naturpark Öewersauer s'est occupée en 2022 – comme les années précédentes – de la recherche et de la gestion administrative des contrats « biodiversité », pour le compte du Ministère, sur le territoire des communes membres du Parc naturel de la Haute-Sûre. Les travaux y relatifs étaient divisés en deux volets, d'une part la prospection, les inventaires, l'évaluation des parcelles en vue de leur éligibilité et les premiers contacts, d'autre part la négociation proprement dite de nouveaux contrats et la gestion des contrats existants, y compris leur éventuel renouvellement. À noter que des inventaires détaillés ont été réalisés avant chaque prolongation de contrat.
En ce qui concerne les demandes « 2023 » : au total 72,00 ha ont été prolongés (y inclus des prolongations précoces). À noter, que pas moins de 41,38 ha de nouveaux contrats ont été passés en 2022. Au 01/01/2023 la Station Biologique Naturpark Öewersauer a géré au total 514,35 ha de contrats « biodiversité » (au total 71 exploitants) dont 37,66 ha hors Parc Naturel [contrats « historiques » respectivement accord avec la station biologique du Parc naturel de l'Our].

PLANS D'ACTION ESPÈCES ET HABITATS

Dans le cadre du Plan National pour la Protection de la Nature (PNPN), le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable avait chargé la Station Biologique Naturpark Öewersauer de la mise en œuvre – sur le territoire des communes membres du Parc Naturel – de divers plans d'action concernant des espèces et des habitats. Dans le cadre du plan d'action « Espèces invasives » (IAS), l'accent a – en 2022 – encore été mis sur la gestion de la berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*). À noter que le monitoring et les contrôles de terrain systématiques effectués en 2022 n'ont pas permis de retrouver cette espèce invasive phototoxique ; ce qui souligne l'efficacité des moyens déployés au cours des dernières années. Hormis les stations

1 2

1 – Sauvegarde de la biodiversité via des contrats « biodiversité » avec les agriculteurs.

2 – Restauration de prairie par transposition de foin (« Mahdgutübertragung ») à Eschdorf.

ponctuelles « historiques » visitées, pas moins de 13,5 km de ruisseau ont été parcourus à la recherche d'*H. mantegazzianum*. En 2021 une nouvelle population d'*H. mantegazzianum* nous avait cependant été signalée sur un terrain récemment acquis par la commune, en plein milieu du village de Boulaide (plus de mille pieds de toutes tailles). En 2022, de nombreuses repousses et nouvelles germinations ont nécessité plusieurs interventions au fil de l'année, avec au total 480 plantules enlevées.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action pour la « Saxifrage rhénane » (*Saxifraga rosacea* subsp. *sponhemica*), le Parc naturel de l'Our – en collaboration avec le Parc naturel de la Haute-Sûre (PNHS) et le Musée national d'histoire naturelle (MNHNL) – a lancé un projet financé via le Fonds pour la protection de l'environnement (FPE). Le projet vise la création de nouvelles populations de la Saxifrage rhénane à partir de plantes issues de graines récoltées au Luxembourg. En 2022, la population du Heiderscheidergrund (créée en 2021) a été renforcée et un mur en pierre sèche a été « planté » et « ensemencé » à Esch-sur-Sûre. Vu le budget limité disponible via le FPE, une partie des travaux a été intégrée dans le travail quotidien des stations biologiques.

En ce qui concerne la « Pie grièche grise » (*Lanius excubitor*), des mesures d'entretien ont été effectuées dans les aires de nidification jadis connues et des plantations additionnelles (arbres et arbustes) ont été effectuées à Surré (« unter Berkels »), en vue de l'amélioration du maillage des biotopes. À noter qu'en 2022 la Pie grièche grise a pu être recensée à Tarchamps (« hanner dem Bierg ») et à Surré (« in Hertem »).

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action « Cuivré de la bistorte » (*Lycaena helle*), des visites de terrain et des recommandations en vue de la gestion de terrains sous contrats « biodiversité » ont été faites.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAE « Coronelle lisse » (*Coronella austriaca*), une cartographie exhaustive des murs en pierre sèche autour du village d'Esch-sur-Sûre a été effectuée, ceci en vue d'évaluer leur état et de définir leur potentiel herpétologique. Deux murs endommagés ont par ailleurs été restaurés par la commune. En 2022, le Parc naturel de la Haute-Sûre n'a pas effectué de monitoring exhaustif, seul des prospections ponctuelles ont été réalisées.

En 2021 la Station Biologique Naturpark Öewersauer avait lancé un projet pilote « Schmuewelen am Naturpark » dans le cadre du plan d'action « Espèces en milieu urbain ». À partir de 2022 le projet est financé par les communes et par conséquent subsidié via le « Règlement 2019 ». En 2022, 108 personnes ont mis leurs bâtiments à disposition du projet. Au total, 86 nids artificiels pour hirondelles de fenêtres, 89 plaques de protection contre fientes et 18 nids artificiels pour hirondelles rustiques ont été installés dans les différentes communes du PNHS. Un nettoyage des nids occupés a été effectué en printemps et en hiver, hors période de présence des hirondelles ; ainsi, au total, 101 nids ont été nettoyés en 2022.

En ce qui concerne le plan d'action Plantes messicoles, le PNHS a encadré en 2022 une première cartographie des plantes messicoles (« Ackerwildkräuter ») sur son territoire, à savoir dans la commune de Boulaide. Sur base des inventaires – qui ont montré que les

1 – Fauchage d'une prairie diversifiée à Surré en vue d'une transposition de foin.

2 – Contrôle et nettoyage des nids d'hirondelles.

1 – Concertation dans le cadre de la cartographie des plantes messicoles dans la commune de Boulaide.

2 – La gamme des graines autochtones récoltées dans le cadre du projet « Wëllplanzesom Lëtzebuerg » est très vaste.

champs de la commune de Boulaide sont encore riches en espèces – certaines surfaces ont été identifiées en vue d'une protection (« Schutzäcker » / « Feldflorareservate »).
Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action « Formations herbeuses à Nardus sur substrats siliceux – Nardetalia », la Station Biologique Naturpark Öewersauer a poursuivi le monitoring au lieu-dit « Brädmicht » entre Mecher et Bavigne. Afin d'éviter que le genêt à balais envahisse la parcelle, une action de débroussaillement a été effectuée par le service technique du PNHS. Début septembre 2022 un nouvel essai de réintroduction d'*Arnica montana* – en collaboration étroite avec natur&ëmwelt – a été effectuée. Pour la première fois depuis les tentatives de réinsertion une germination des semences a eu lieu et fin septembre des plantules d'*A. montana* ont pu être observées dans tous les carrés traités.
En ce qui concerne les pelouses silicicoles (BK07), les pelouses à *Ajuga pyramidalis* et les pelouses maigres « 6510 » n'étant pas soumises à une exploitation agricole, des actions de débroussaillement et de fauchage, avec enlèvement du foin, ont été entreprises notamment à Esch-sur-Sûre et au Heiderscheidergrund. Le suivi scientifique du projet de « restauration de prairies maigres avec exploitation extensive » initié à Eschdorf (au total 3,51 ha) a été fait afin de garantir un résultat optimal. En 2022, c'était l'année de la transposition du foin (« Mahdgutübertragung ») pour ces parcelles. La station biologique a organisé et géré les travaux de préparation des surfaces à restaurer, le fauchage des parcelles donatrices (Surré et Heiderscheidergrund), l'épandage du foin et le roulage. En outre la station biologique a soutenu le service de compensation de l'ANF en ce qui concerne la restauration de prairies maigres sur le site du « Neihaff ». La station biologique du PNHS s'est occupée notamment de la recherche de surfaces donatrices, du fauchage de ces dernières, du transport et de l'épandage du foin.
Dans le cadre de la mise en œuvre du PA « Prairies maigres », la Station Biologique Naturpark Öewersauer a par ailleurs participé au projet de collecte de graines en vue de la constitution d'une banque nationale de graines autochtones dans une optique de multiplication via la production de plantes mères. Ainsi en 2022 des graines des 7 espèces suivantes ont été collectées sur le territoire du Parc naturel de la Haute-Sûre, à savoir : *Alchemilla xanthochlora, Anthriscus sylvestris, Cardamine pratensis, Centaurea jacea, Dactylis glomerata, Hypericum perforatum* et *Stachys officinalis*. N.B. : La majeure partie de ce travail a été réalisée dans cadre le projet « Wëllplanzesom Lëtzebuerg » (et financée donc par le FPE).
Au niveau protection de sources et autres biotopes humides (BK05/BK11/…), quelques clôtures ont été contrôlées dans le cadre des prolongations des contrats « biodiversité » en 2022. Par ailleurs les discussions en vue de l'installation de clôtures (sources & ruisseaux) ont été intensifiées dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle règlementation concernant les zones de protection du lac de la Haute-Sûre.

En ce qui concerne la « Chouette chevêche » (*Athene noctua*), l'année a été consacrée à l'installation de 10 nichoirs sur le terrain du Parc Naturel.
Dans le cadre du programme d'action concerté en vue de la protection des chauves-souris, le projet « Combles et Clochers » a été poursuivi en 2022. À part les diverses mesures de contrôle et de monitoring dans les différentes églises du Parc naturel de la Haute-Sûre (« carrés permanents »), notons également le comptage exhaustif – effectué dans le cadre du monitoring national de la biodiversité – de la colonie de grands murins (*Myotis myotis*) dans l'église de Noertrange début juin 2022, comptage à l'émergence qui a permis de recenser 125 (01/06/2022) individus.
En vue de la mise en œuvre du plan d'action « Pollinisateurs », le Parc Naturel a poursuivi la mise en œuvre des actions prévues dans le projet pluriannuel « D'Naturparken zu Lëtzebuerg – (een) Insekteräich » ; un projet financé entièrement par le Fonds pour la protection de l'Environnement (FPE) – pour plus de détails, voir plus loin.

EXPERTISES, INVENTAIRES PONCTUELS, COMITÉS DE COORDINATION, ...

Toute une série d'inventaires ponctuels de sites et d'espèces ont été réalisés au cours de l'année 2022. Les informations recueillies sur le terrain ont par la suite été intégrées dans la base de données Recorder du MNHNL ; elles sont également considérées pour le recueil des « Notes floristiques » qui paraissent régulièrement dans le bulletin de la SNL. Ainsi de nouvelles stations entre autres pour *Ajuga pyramidalis, Anthemis cotula, Bromus secalinus, Centaurium erythraea, Corrigiola litoralis, Digitalis purpurea* var. *albiflora, Epilobium brachycarpum, Equisetum ×litorale* (hybride très rare), *Hieracium piloselloides, Lathyrus niger, Mentha spicata, Misopates orontium, Papaver argemone, Ranunculus sardous, Sherardia arvensis, Ulmus laevis* et *Viola canina* ont pu être recensées sur le territoire du Parc naturel de la Haute-Sûre.

Par ailleurs la Station Biologique a été sollicitée dans le cadre d'expertises et d'études d'incidences, entre autres par des bureaux d'études, certaines administrations communales, par l'ANF et l'Administration des Ponts et Chaussées (falaises, espèces invasives, installation de chantiers, projets d'aménagement ou de reconversion, compensations et écopoints, infractions, mesures de sécurisation le long de chemin et routes, …). La Station Biologique a également fourni des données et soutenu les communes lors de la phase d'évaluation du nouveau « Pacte Nature ».
Le monitoring exhaustif des populations principales d'*Ajuga pyramidalis* a permis de recenser en 2022 au total que 943 tiges fleuries.
Diverses autres actions de monitoring concernaient *Trichomanes speciosum* et les lycopodes (*Lycopodium annotinum* et *L. clavatum*) – espèces des annexes 2 et 5 de la Directive Habitats – ceci dans le cadre du programme national de monitoring de la biodiversité au Luxembourg (et en vue du rapportage Natura 2000).

1 – Installation d'un nichoir pour la chouette chevêche à Doncols.

2 – La shérardie (*Sherardia arvensis*) – plante messicole rare – est encore bien présente dans les champs de la commune de Boulaide.

1 – Une grande importance doit être accordée à la taille des arbres fruitiers (plantation, formation, entretien…).

2 – Le monitoring de la biodiversité fait partie du travail quotidien de la Station Biologique.

La Station Biologique était représentée dans les comités de suivi des anciens projets LIFE « Unio » et LIFE « Éislek », ainsi que dans la campagne nationale « … sans pesticides », Monsieur Yves Krippel représente le Parc naturel de la Haute-Sûre dans l'Observatoire de l'environnement naturel (suppléant M. Patrick Thommes) ainsi que dans le Groupe de coordination sur les espèces exotiques envahissantes au Luxembourg. À noter que la Station Biologique du PNHS était impliquée dans la publication de plusieurs articles scientifiques [Wolff, J.-P. & Y. Krippel, 2022. *Epilobium brachycarpum* C. Presl (Onagraceae), une nouvelle espèce pour la flore du Luxembourg. Bulletin de la Société des naturalistes luxembourgeois 124: 3-8 / Wolff, J.-P. & Y. Krippel, 2022. *Euphorbia maculata* L. (Euphorbiaceae) et autres espèces clandestines des cimetières au Luxembourg. Bulletin de la Société des naturalistes luxembourgeois 124: 129-137 / Krippel, Y. & T. Helminger, 2022. Notes floristiques. Observations faites au Luxembourg (2020-2021). Bulletin de la Société des naturalistes luxembourgeois 124: 191-222].

PROJETS COMMUNAUX DE PROTECTION DE LA NATURE ; PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DES CARTOGRAPHIES DE BIOTOPES ET DES PLANS VERTS

Un des buts du Parc Naturel est de sensibiliser les habitants et les responsables politiques de la région à l'amélioration du réseau écologique, la gestion des biotopes, … et de réaliser des actions concrètes sur le terrain. En vue de la mise en œuvre du Règlement grand-ducal du 30 septembre 2019 concernant les aides pour l'amélioration de l'environnement naturel, une convention spéciale a été passée entre le Ministère et le Parc Naturel. D'après cette convention la Station Biologique Naturpark Öewersauer est censée réaliser dans les communes membres intéressées la coordination des projets communaux de création ou d'entretien d'habitats, des travaux d'amélioration du paysage, ainsi que des mesures de protection d'espèces. En 2022 différentes actions ont ainsi pu être réalisées : gestion des haies, plantations de haies et d'arbres fruitiers (au total : 9.663 arbustes et 277 arbres hautes tiges [zone verte & périmètre urbain]), taille d'arbres fruitiers (18 chantiers), gestion et création de biotopes, mesures de protection des sources, fauchage tardif, aménagement de surfaces publiques vertes, … Depuis 2022, l'installation et le nettoyage des nids pour hirondelles sont également financés par les communes. Dans le cadre de la convention, la Station Biologique s'est occupée de la planification, de l'organisation et de la supervision des différents chantiers et a soutenu les communes et les particuliers dans les différentes démarches y relatives.

CADASTRE ET PLAN DE GESTION DES HAIES

Dans le cadre de la mise en œuvre des cartographies de biotopes et des plans verts, la Station Biologique Naturpark Öewersauer s'occupe de la réalisation du cadastre des haies pour les communes situées sur le territoire du Parc Naturel. En 2022, un bon nombre de nouvelles haies ont été plantées (cf. ci-avant). Toutes les nouvelles plantations, réalisées en zone verte, ont été introduites dans l'application nationale HEBA-Web. De plus, la gestion coordonnée et la taille optimale ont été discutées et planifiées avec les services techniques des différentes communes, ceci en vue d'une mise en œuvre optimale.

NATURA 2000

COPIL UEWERSAUER

Afin d'améliorer le bon développement des sites Natura 2000 au Luxembourg, la loi sur la protection de la nature du 18 juillet 2018 prévoit la mise en place de comités de pilotage Natura 2000, en abrégés COPILs.
Le COPIL qui regroupe les sites Natura 2000 de la région de la Haute-Sûre a commencé son travail en 2020 et est nommé COPIL Uewersauer. Il regroupe notamment les sites Natura 2000 (directive Habitats et directive Oiseaux) suivants :

- LU0001005 - Vallée supérieure de la Wiltz
- LU0001007 - Vallée supérieure de la Sûre / lac du barrage
- LU0001008 - Vallée de la Sûre moyenne de Esch/Sûre à Dirbach (partiel)
- LU0001035 - Schimpach - Carrières de Schimpach
- LU0001037 - Perlé - Anciennes Ardoisières
- LU0002004 - Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre
- LU0002013 – Région du Kiischpelt (partiel)

Les COPILs sont en général composés de représentants de ministères, d'administrations, de communes et d'organisations nationales et locales. Comme une structure similaire, en l'occurrence le Contrat de Rivière de la Haute-Sûre, existe déjà dans notre région le COPIL a été intégré dans ce dernier.
Afin de garantir un avancement régulier des activités du COPIL, des animateurs Natura 2000 ont été mis en place par le Ministère de l'Environnement et du Développement durable. À partir du 1er janvier 2020 l'animateur du COPIL Uewersauer est situé au sein du Parc naturel de la Haute-Sûre. Il s'agit d'une tâche à mi-temps qui est assurée par M. Patrick Thommes.
La signature de la charte du COPIL, initialement prévue pour l'année 2021, a enfin pu avoir lieu le 17 juin 2022. En présence de Mme la Ministre de l'environnement Joëlle Welfring, le lancement officiel du COPIL a été fêté à Bavigne.
La présidence du COPIL est assurée depuis 2022 par M. Philippe Lutty de l'Administration de la gestion de l'eau.

1
2

1 – La commande collective d'arbustes et d'arbres fruitiers en automne connait toujours beaucoup de succès.

2 – La pelouse à nard au lieu-dit « Braedmicht » près de Mecher.

MISE EN ŒUVRE PLANS DE GESTION

La mission principale des COPILs et de leurs animateurs est de veiller que les mesures définies dans les plans de gestion des sites Natura 2000 soient mises en œuvre. Les premières réunions avec plusieurs acteurs ont pu être organisées, ce qui a permis de lancer de premiers projets ou idées de projets ; ainsi, par exemple, l'ANF va s'occuper de la renaturation de landes dans la région. Par ailleurs les structures comme l'ANF, natur&ëmwelt et la Station biologique du PNHS ont continué leur travail quotidien et ont ainsi réalisé des projets qui font partie des mesures et objectifs prévus par les plans de gestion.
En ce qui concerne le « Hotspot prairies à nard » du plan de gestion de la vallée supérieure de la Sûre on peut signaler que pour la première fois les tentatives de réintroduction d'*Arnica montana* semblent être couronnées de succès. Après un ensemencement en septembre, des plantules de cette espèce très rare ont pu être détectées.
Ensemble avec le Contrat de rivière, le COPIL a investi beaucoup de temps dans la collaboration avec l'AGE dans la thématique de la mise en place de clôtures le long des berges des ruisseaux (tel que prévu dans le RGD de la protection du lac de la Haute-Sûre), afin de pouvoir réaliser les objectifs en relation avec les plaines alluviales.
Beaucoup de temps a été consacré à l'introduction de travaux réalisés en 2022 dans la nouvelle base de données nationale « Espaces Naturels », ce qui servira à faire le point sur la réalisation des mesures prévues dans les plans de gestion.

ÉVÈNEMENTS DE SENSIBILISATION

Afin de sensibiliser la population pour la thématique de Natura 2000 des événements pour le grand public ont été organisés. Le but principal de ces évènements est de montrer aux gens qu'une zone Natura 2000 n'est pas une zone clôturée et fermée à clé, où toute activité humaine est interdite. Bien au contraire on veut montrer que ces zones sont des vrais bijoux, aussi bien d'un point de vue biodiversité que paysager, et que des activités douces sont les bienvenues. Dans ce sens, le COPIL a organisé les évènements suivants en 2022 : cours de photographie « Photographie de paysages hivernaux » (12/02), cours de photographie « paysages » (18/06), balade de pleine conscience (15/10).

1

2

1 – Lors du workshop « Photographie de paysages hivernaux ».

2 – Signature de la charte du COPIL Uewersauer le 17 juin 2022 à Bavigne.

NaturPakt
Meng Gemeng engagéiert sech

PACTE NATURE

Les communes sont des partenaires importants de l'État dans le domaine de la protection de la nature et des ressources naturelles. Par leurs décisions, elles peuvent contribuer de manière significative à l'amélioration de la situation des espaces naturels et de la biodiversité.
Le « Pacte Nature » vise à promouvoir l'engagement en faveur de la protection de la nature au niveau communal. Ainsi l'État met à la disposition des communes un cadre de référence législatif, financier, technique et consultatif durant la période de 2021 au 31 décembre 2030 pour faciliter leur intervention ciblée dans le domaine de la protection de la nature et contre la perte de la biodiversité.
Après le lancement officiel du « Pacte Nature » fin 2021, l'année 2022 a été dédiée à la mise en place de celui-ci. Toutes les communes du Parc Naturel ont adhéré au « Pacte Nature » en vue d'améliorer la situation des espaces naturels et de la biodiversité.
À partir du 15 janvier 2022 le PNHS propose aux communes un service de conseil dans le cadre du « Pacte Nature » ; un service dont bénéficient actuellement cinq communes. Le service conseil est assuré par Mme Hildrun Vetter. Les communes ont par ailleurs désigné un des membres du collège des bourgmestre et échevins comme « Échevin Pacte Nature » et mis en place une « Équipe Pacte Nature » qui accompagnera la mise en œuvre du Pacte. Une grande partie des activités pendant la première année du « Pacte Nature » a été dédiée au bilan initial et à une évaluation du niveau de performance des communes par rapport aux mesures du catalogue. En même temps, les communes ont mis en œuvre les premières mesures. Entre autres, ils ont formulé des stratégies communales pour la protection de la nature et préparé et en partie déjà adopté des décisions en faveur d'arbres, de haies et d'arbustes indigènes et commencé à installer des nids artificiels pour des oiseaux et des infrastructures spécifiques pour les chauves-souris sur les bâtiments communaux. Dans la commune de Boulaide, une cartographie des espèces de la flore ségétale sur des terres arables a été réalisée. De plus, le PNHS, en collaboration avec le Natur- & Geopark Mëllerdall et le Parc naturel de l'Our, ont pu proposer aux employés des communes une formation sur l'entretien des espaces verts de façon durable et respectueuse des insectes.
Une partie de l'année 2022 a aussi été consacrée à la préparation du premier audit obligatoire en vue de confirmer le bilan initial et le niveau de performance atteint en matière de la protection de la nature. Les audits des différentes communes sont prévus en début de l'année 2023.

Formation sur l'entretien des espaces verts publics de façon durable et favorable aux insectes à Bavigne.

1/2 – Le PNHS offre toute une panoplie d'ateliers (« Nisthilfen » en haut) et de promenades guidées (« Achtsamkeitswanderung » en bas).

CHAMP D'ACTION 2 :

EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

MESURES DE SENSIBILISATION, FORMATION ET SERVICE CONSEIL EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA NATURE

Les Stations Biologiques remplissent un rôle important dans le domaine du conseil en matière de conservation de la nature. En 2022, le service conseil a englobé un service téléphonique, des visites et conseils sur le terrain même, une aide à la planification et/ou réalisation, … Au niveau privé, ces conseils ont principalement porté sur les hirondelles, les chauves-souris, les plantes invasives, ainsi que la plantation de haies et d'arbres fruitiers ; conseils étroitement liés à l'action de commande collective d'arbustes indigènes et d'arbres fruitiers hautes tiges en automne. Dans ce contexte citons également les cours de taille d'arbres fruitiers organisés pour tous les intéressés à Heiderscheid le 26/02/2022 (taille de plantation) et à Noertrange le 12/03/2022 (taille de formation).

Dans le cadre du projet « Natur(park) genéissen » la Station Biologique Naturpark Öewersauer a vérifié les critères pour une série d'agriculteurs intéressés. Des données ont été saisies sur le terrain pour 7 exploitations agricoles en vue de calculer le pourcentage de la surface occupée par des éléments de structures. Des pourparlers ont été effectués avec les candidats en vue de l'amélioration de leurs structures (e.a. via la plantation de haies et d'arbres et des bandes en friche).

La Station Biologique réalise périodiquement certaines publications ou des documents pédagogiques et de sensibilisation sur différents thèmes liés à l'environnement naturel et à la conservation de la nature, aussi bien pour les particuliers que les services publics concernés. Dans ce contexte citons la réalisation de fiches techniques « Loscht op Natur » – celle sur les mammifères (« Säugetiere in Dorf und Stadt ») a été distribuée « toutes-boîtes » en janvier 2022.

En 2022 différents workshops « grand-public » ont été réalisés : cours de photographie « Wanterlandschaften » (12/02/2022), « Uebstbamschnëttcours » (26/02 & 12/03/2022), « Insektenhotel » (02/03, 01/06 & 23/11/2022), « Naturfotografie » (18/06/2022), « Sensenlehrgang » (25 & 26/06/2022) et « Nistkästen fir Gaardevullen » (07/12/2022).

Par ailleurs la Station Biologique Naturpark Öewersauer a organisé quelques promenades guidées – entre autres dans le cadre de la journée RAMSAR (06/02/2022), de la journée mondiale de l'eau (27/03/2022), de la fête de l'eau « Waasserfest » (09/05/2022) et dans le cadre de l'action « Een Dag an der Natur » – comme « De Grénge Mann, de Wiechter vun der Natur » (24/04 & 15/05/2022), « Erzielwanderung » (12/06 & 03/07/2022), « Achtsamkeitswanderung » (15/10/2022), trois tours en canoë (27/05, 24/06, 22/07/2022), des visites (p.ex. lors du « Waasserfest » 09/05/2022) et 16 sorties d'exploration « Naturpark-Entdecker ». Le PNHS était par ailleurs coorganisateur de la présentation multivision « Akteure am Ackerrand » (29/09/2022).

En 2022 a eu lieu à nouveau une journée de formation dans le cadre l'initiative « Formation Nature (22/10/2022, thèmes abordés : paysage de l'Oesling, réserves naturelles et sites Natura 2000, biotopes protégés, faune et flore, protection de l'eau, …). À noter également la participation de la Station Biologique

à différents projets de la « Naturpark-Schoul ».
Le personnel de la Station Biologique a participé en 2022 à quelques workshops, formations, séminaires et colloques, entre autres : Colloque sur le patrimoine naturel, la biodiversité et l'évolution du MNHNL (19/03/2022), formation « Renaturéierung vu mesophilem Grénglan d » (02/06/2022), journée biodiversité (11/06/2022), conférence « Blaualgen » (07/11/2022), « Fachbesichtigung Klimabaumpfad Ettelbruck » (21/06/2022), « Landwirtschaft und Ressourcenschutz im 21. Jhd. » (06/10/2022), workshop « Révision du PNPN » (21/10/2022), présentation « Wëllplanzesome Lëtzebuerg » (23/11/2022).
La Station Biologique Naturpark Öewersauer a encore été fortement impliquée dans la sensibilisation et la promotion de la gestion intégrée et alternative des surfaces vertes à l'intérieur des agglomérations (« öffentliches Grün »), d'où bon nombre de réunions de chantiers et un encadrement des différentes communes du Parc Naturel.

1 – Plantation d'arbustes indigènes avec les élèves des écoles fondamentales lors de la journée « Dag vum Bam ».

2 – Jeune « Naturparkentdecker » en action.

3 – Tournage d'un film de sensibilisation avec les élèves de l'école fondamentale à Dahl.

4 – Lors de l'activité « Escape room outdoor » à Wiltz.

JOURNÉE DE L'ARBRE (« DAG VUM BAM »)

En automne 2022 la Station Biologique, ensemble avec la « Naturparkschoul », a organisé les actions de plantation dans le cadre de la journée « Dag vum Bam ». Ainsi des haies (1.695 arbustes) et 9 arbres ont été plantés à Surré avec des élèves de l'école régionale de Harlange, à Eschdorf avec des élèves de l'école fondamentale de Heiderscheid, à Dahl avec l'école fondamentale de Goesdorf et à Wiltz avec les élèves de l'école Villa Mirabella de Wiltz ; ceci en collaboration étroite avec les communes concernées et/ou l'ANF.

NATURPARKENTDECKER

En 2022, le Parc Naturel a poursuivi ses sorties sur le terrain avec les gilets d'explorateurs respectivement avec la voiture électrique « NaturparkEntdeckerMobil ». Parfaitement équipés avec le gilet d'explorateur, les enfants sont ainsi prêts pour « l'aventure nature ». Grâce à de petites missions et équipés de tout le matériel d'excursion nécessaire, les participants sont incités à effectuer des recherches autonomes et à découvrir la nature ainsi que le Parc Naturel ; ils se sentent ainsi comme de véritables aventuriers. Au total 16 sorties ont été effectuées, dont une en France (Thil) dans le cadre du projet H2Only et une avec des enfants réfugiés en collaboration avec l'association Singa.

Stand du projet « Insekteräich » à la bourse aux plantes à Stolzembourg.

« D'NATURPARKEN ZU LËTZEBUERG – (EEN) INSEKTERÄICH »

Le Parc naturel de l'Our a initié le projet « D'Naturparken zu Lëtzebuerg – (een) Insekteräich » en 2020. En 2021, le Natur- & Geopark Mëllerdall et le Parc naturel de la Haute-Sûre se sont joints à ce projet pluriannuel. L'objectif du projet est de mettre en place des mesures pour améliorer l'habitat des insectes dans les parcs naturels et de sensibiliser les différents acteurs publics, les agriculteurs et les habitants.

Au cours de l'année 2022, différentes réalisations ont été effectuées en étroite collaboration avec les deux autres parcs naturels et toute une série d'acteurs régionaux de la région du PNHS.

Une formation « Entretien des espaces verts de façon durable et respectueux des insecte », avec démonstration de machines, a été donnée les 15.09 et 16.09.2022 pour les services techniques des communes et d'entreprises intéressées, ainsi que pour les élus locaux.

À la suite de cette formation, l'aménagement de quelques surfaces vertes (« Eh-Da-Flächen ») a été planifié et des plans de gestion ont été élaborés pour les travaux d'entretien futurs sur ces surfaces communales. Ainsi, plusieurs prairies fleuries ont été aménagées : près de la nouvelle école à Dahl (1.150 m^2), près de la nouvelle école à Eschdorf (7.320 m^2), près de la nouvelle aire de jeux à Surré (500 m^2), près de la maison communale à Goesdorf (480 m^2) et au Jardin de Wiltz (970 m^2). Des vivaces ont été plantées à Wiltz près du « Streikdenkmal » (70 m^2), sur la toiture du carport à la Maison du Parc Naturel à Esch-sur-Sûre (50 m^2), dans une prairie en pente à Tarchamps (200 plantes, enrichissement) et au Jardin de Wiltz (5.700 plantes). Tous ces aménagements ont été réalisés en étroite collaboration avec les communes.

En vue de sensibiliser le grand-public au sujet des insectes et de leur conservation, trois ateliers de construction de nichoirs pour abeilles sauvages ont été organisés au « CoLab » à Wiltz.

Un concours a été lancé permettant de gagner la transformation d'un jardin de graviers en un jardin naturel.

Cinq jardins ont été sélectionnés et la planification pour leur aménagement a eu lieu, sous forme d'un atelier avec une architecte paysagiste. La réalisation des aménagements se fera en printemps 2023.
L'élaboration d'un guide pratique sur les insectes (« Insektenfibel ») a été lancée en 2022 et le site internet www.insekten.lu a été amélioré et enrichie. Pour encourager le grand public à découvrir les insectes dans leur environnement proche, un nouveau défi iNaturalist « Insektenräich Naturparken » a été lancé du 03/07 au 03/10/2022 dans les trois parcs naturels. Pendant cette période 131 participants ont documenté 1.507 insectes parmi lesquels 441 espèces différentes pouvaient être identifiées.
L'exposition itinérante « Insekten – Superhelden in Gefahr », élaborée pour sensibiliser les jeunes enfants, a fait le tour de trois écoles fondamentales au PNHS : Reenert, Villa Mirabella et Villa Millermoaler (Wiltz). Le projet « Insekteräich » a été présent à la fête de l'eau du PNHS (09/05/2022), à la « Bourse aux plantes » à Stolzembourg (10/09 et 11/09/2022) et au « Au Goût du terroir » à Bascharage (30/09 au 02/10/2022) avec un stand d'information pour sensibiliser et pour vendre des mélanges de semences autochtones et des vivaces sauvages.
Pour encourager les entreprises privées à concevoir leurs surfaces de manière favorable aux insectes, des projets pilotes sont réalisés avec quelques entreprises (entre autres le Camping du Nord à Goebelsmühle).
Pour promouvoir la thématique de la conservation des insectes dans l'agriculture, un catalogue de 6 mesures, éligibles à une prime, a été élaboré (Beetle Banks, arbustes à fleurs, bandes d'herbe ancienne, tas de bois mort, plantes énergétiques et mélange de maïs et d'haricots à rames) ; malheureusement, aucune de ces mesures a pu être réalisée jusqu'à maintenant.
Concernant le suivi scientifique du projet « Insekteräich », l'année 2022 a été consacrée à l'analyse des échantillons de la campagne de piégeage 2021. Grâce à la méthodologie du métabarcoding, l'ADN est extrait de l'éthanol en préservant la morphologie des échantillons. Les résultats de ces analyses sont prévus pour l'année 2023.
Par ailleurs, en 2022, une première série d'inventaires floristiques a été réalisée dans le cadre de l'étude dite « Léopold Reichling », en vue de comparer la situation actuelle avec celle des années 1970.

NATURPARKSCHOUL – VIVRE L'ÉCOLE DURABLEMENT

Au début de l'année 2022, la « Naturparkschoul » a organisé des entretiens d'embauche pour le poste de coordination du projet dans les trois Parcs naturels. Le 1er mai, Isabel Schank, qui a été retenue, a commencé à travailler sur ce poste.
En matière de coopération avec les écoles de la région quatre activités scolaires ont été menées lors de la fête scolaire de l'école fondamentale de Harlange avec tous les enfants du cycle 2-4. Une activité scolaire a également été organisée sur la thématique de l'eau, de la terre et du climat pour préparer les enfants du cycle 3 de l'école fondamentale de Dahl à tourner un petit film pour le Pacte Climat. En outre, à Goesdorf et à Eschdorf ont été plantés des haies et des arbres indigènes avec les élèves près

Exposition itinérante « Insekten – Superhelden in Gefahr ».

des écoles et sur des places publiques à Surré et à Wiltz. Près de 200 enfants ont participé à cette action (cf. journée de l'arbre). La « Naturparkschoul » a également participé à l'action nationale « Mir sin eraus » du 24 au 28 octobre, en proposant une activité sur le thème du « Léierbongert ». En mai, une classe BTS du Lycée Technique Ettelbruck a visité le Parc Naturel à Esch-sur-Sûre pour s'informer sur le Parc ainsi que sur les sites Natura2000. De plus la « Naturparkschoul » a aidé à la réalisation d'une malle textile et de son concept pédagogique dans le cadre du projet H2Only. Des activités pédagogiques ont été réalisées dans le cadre de ce même projet ainsi que dans le cadre du projet « D'Naturparken zu Lëtzebuerg - (een) Insekteräich ». Les collaborateurs ont été présent à la fête du Parc naturel de l'Our ainsi qu'à la KAJUKO (KannerJugendKonferenz), au « Kannerdag » et au « Kannersummer » à Wiltz. Enfin, une activité « escape room outdoor » fut organisée à Wiltz.
Pour renforcer ses liens avec d'autres acteurs régionaux, contribuer à l'élaboration de stratégies éducatives et de développement durable dans la région, partager ses idées et ses connaissances en matière d'éducation environnementale et de discuter des projets en cours dans la région la « Naturparkschoul » a participé à diverses rencontres en 2022, notamment aux rencontres nationales du projet « Bildungslandschaften » qui ont eu lieu à Wiltz et à Differdange. Ces rencontres ont permis de rencontrer d'autres acteurs de différents paysages éducatifs et de partager des idées et des pratiques innovantes. La « Naturparkschoul » a également assisté à plusieurs réunions régionales de la « Bildungslandschaft Wiltz » ainsi qu'à la réunion en vue de la mise au point de la nouvelle stratégie LEADER qui a eu lieu à Clervaux le 30 avril. En vue de la réalisation du projet « Bildungslandschaften » dans le Parc naturel de la Haute-Sûre les collaborateurs de la « Naturparkschoul » ont organisé des réunions de travail avec la fondation UP Foundation. Dans le but d'identifier des synergies potentielles la « Naturparkschoul » a aussi eu des échanges avec le « Kannermusee PLOMM ».
Au niveau international, l'échange entre les écoles et les organisations éducatives d'Autriche, d'Allemagne et du Luxembourg s'est poursuivi dans

Voyage d'étude en Allgäu dans le cadre du projet NALENA – « Nachhaltiges Lernen mit der Natur ».

le cadre du projet ERASMUS+ NALENA (Nachhaltiges Lernen mit der Natur). Trois réunions entre partenaires et deux « learning teaching activities » internationales ont été organisées, l'une sur le thème « Unterricht im Wald » en Allgäu (Allemagne) et l'autre sur le thème « Unterricht in der Kulturlandschaft » au Burgenland (Autriche). Ces rencontres internationales ont permis aux participants luxembourgeois, dont des enseignants, d'avoir de nombreux échanges et de recueillir de nouvelles impressions sur l'apprentissage dans et avec la nature.
Enfin, en matière de communication et de relations publiques, la plateforme en ligne de la « Naturparkschoul » a été mise à jour avec du matériel pédagogique, divers articles pour des publications locales et régionales ont été rédigées et des réunions de travail avec le personnel de la « Naturparkschoul », l'École du Goût et l'Ouri-Team ont été menées. En termes de formation, les collaborateurs de la « Naturparkschoul » ont participé à une formation pour le site www.naturparkschoul.lu avec Benoit Frisch, à la formation « Train the Trainer / Blended Learning : Die Schlüsselkompetenzen des/der Erwachsenenbildners/-in » et à la formation « Bildungslandschaften wirkungsvoll koordinieren! - Basisqualifikation für lokale/regionale Koordinator/-innen » de l'IFEN, ainsi qu'à la formation de l'École du Goût.

ÉCOLE DU GOÛT

L'« École du Goût » (EDG) est un projet commun des trois parcs naturels luxembourgeois et vise à sensibiliser les enfants et les adultes à une alimentation saine et variée, tout en intégrant l'éducation sensorielle. Une importance particulière est également accordée aux aspects de la durabilité et de régionalité des denrées alimentaires et produits utilisés.
Conformément au concept d'exploitation qui s'est achevé en 2022, l'EDG s'est positionnée davantage dans les domaines de la sensibilisation, de la formation continue et des prestations de service et s'est adressée de manière ciblée à un public élargi sous forme de jeunes adultes, de professionnels de l'éducation et d'acteurs du secteur alimentaire et de la création de valeur. Pour atteindre cet objectif, une collaboration étroite a été mise en place avec différents partenaires externes issus de domaines de compétence liés à la pédagogie ainsi qu'à l'éducation sensorielle et gustative. La collaboration avec de nouveaux partenaires a été recherchée, par exemple le PandaClub du Musée national d'histoire naturelle, le Syndicat d'Initiative de Bastendorf, la Robbesscheier, le Rackésmillen, l'Association luxembourgeoise du Diabète, l'Up-Foundation et de nombreux producteurs installés dans les Parcs naturels.
En 2022, l'EDG a travaillé avec des partenaires sur divers projets (élaboration et réalisation de formations continues pour les éducateurs initiées par le SICONA, dans le cadre du programme de qualité « Natur genéissen, mir iessen regional, bio a fair », réalisation de la formation continue « Goût et éducation sensorielle des enfants » pour les éducateurs et les professionnels du secteur alimentaire, élaboration d'activités et d'un programme individuel pour la foire « Au Goût du Terroir » à Käerjeng et le projet « Kamelleschmeltz » dans le cadre de l'année culturelle « Esch2022 »).
De plus, des ateliers ont été organisés dans des écoles primaires et secondaires (ateliers médiatiques et pédagogiques sur

le marketing et la production alimentaire dans des classes secondaires de l'école internationale Lycée Edward Steichen à Clervaux, formations sensorielles dans les écoles primaires Contern et Kayl, ateliers pour des classes primaires dans le cadre du projet « Kamelleschmeltz »).
L'EDG a également participé à diverses manifestations publiques à l'intérieur et à l'extérieur de la région des trois parcs naturels en proposant des ateliers et des activités : activités pour enfants en collaboration avec les fermes pédagogiques « Um Knapphaff » (Knaphoscheid) et « HansHaff » (Bockholtz), activités familiales sur les fermes de la Robbesscheier, du Rackésmillen, de la Beola à Kalborn pour n'en citer que quelques-unes.
Les grandes réalisations ont été la mise en œuvre d'un « bar Récup » lors de la foire « Au Goût du Terroir » à Bascharage et la mise en œuvre d'une randonnée sensorielle à Rosport sur le sentier de randonnée R7 pendant la « Woch vum Geopark » en collaboration avec les producteurs régionaux. En coopération avec l'Association luxembourgeoise du Diabète, une randonnée à Hosingen sur le thème « régional et saisonnier » a été organisée dans le cadre de la journée mondiale du diabète.

En ce qui concerne les travaux de construction à Brandenbourg sur le site du futur siège de l'EDG, il convient de souligner l'excellente collaboration avec de nombreux partenaires : Commune de Tandel, Administration des bâtiments publics (Diekirch), ACC Architectes, Ingénieurs-Paysagistes MERSCH, Forum pour l'emploi, « Projet Léieren am Gaart - Reseau Lëtzebuerg ».

École du Goût

1 2

1/2 – Présentation du projet « École du Goût » des 3 Parcs naturels à divers marchés et foires.

CONTRAT DE RIVIÈRE

Le projet Contrat de Rivière Haute-Sûre (partenariat de cours d'eau) est, depuis 2012, cofinancé via une convention avec le Ministère de l'Environnement et du Développement durable (MECDD) et une participation des communes non membres du Parc Naturel, le reste étant porté par le PNHS.
Le Contrat de Rivière vise l'amélioration de la qualité de l'eau et de l'environnement aquatique. Le travail de la coordination consiste dans la sensibilisation du public et le conseil pour les communes, les personnes privées et tout autre acteur concerné. L'équipe de coordination du Contrat de Rivière donne également des conseils et planifie des mesures techniques en vue de la restauration des rivières et ruisseaux dans les communes faisant partie du partenariat de cours d'eau. Dans ce contexte, divers projets ont été réalisés, respectivement ont été en cours de réalisation durant l'année 2022.
Voici la liste non exhaustive des actions réalisées en 2022 :

COLLOQUE NATIONAL « UNFALL- UND NOTFALLPLANUNG AM GEWÄSSER ».

Les cinq partenariats de rivière du Luxembourg ont pu organiser un colloque sur le thème « Accidents et plans d'urgence en milieu aquatique » en date du 22/03/2022. Le CGDIS et l'AGE ont entre autres expliqué comment procéder, sanctionner et assainir en cas d'accidents impliquant des substances dangereuses pour l'eau. Par ailleurs des exemples tels que la défaillance totale de la station d'épuration de Beggen et un incident dans une installation de biogaz sur l'Attert ont été présentés. Ce colloque traditionnel – sur des thèmes toujours différents autour de la protection de l'eau – est organisé annuellement dans le cadre de la journée mondiale de l'eau et attire toujours de nombreux acteurs intéressés, entre autres de différentes administrations et ONGs.

NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LES ZONES PROTÉGÉES DU LAC DE BARRAGE

Le 16/04/2021, le nouveau règlement grand-ducal sur les zones de protection du barrage de la Haute-Sûre est entré en vigueur. Dans le cadre du Contrat de Rivière, la mise en œuvre concrète, entre autres en ce qui concerne les activités de loisirs, a été discutée avec l'Administration de la gestion des eaux (AGE) compétente et une sensibilisation a été faite à ce sujet (voir aussi « Stauséimangement » – champ d'action 7 : Coordination et mise en réseau). Les possibilités et la procédure de dérogation à l'obligation de clôturer les cours d'eau le long de pâturages ont été discutées avec l'AGE et des propositions pratiques ont été faites concernant la procédure de mise en œuvre. Actuellement, le Contrat de Rivière travaille sur différents projets de protection des eaux en rapport avec l'obligation de clôturer et se tient à la disposition des agriculteurs pour tout conseil.

ALGUES BLEUES

Jean-Baptiste Burnet – scientifique auprès du LIST – a présenté au comité du Contrat de Rivière le projet participatif « Cyanowatch » pour l'étude du phénomène des algues bleues. Ce projet permet non seulement au Contrat de Rivière et au Ranger du PNHS, mais aussi à d'autres visiteurs du lac de barrage, de contribuer à la connaissance et à l'expérience sur cette thématique, ceci à l'aide de kits d'analyse et d'une application.

NATURPARK-RANGER

En juin 2021, le premier Ranger au Luxembourg a commencé à travailler dans le Parc naturel de la Haute-Sûre. Comme l'expérience pour ce travail au Grand-Duché est par conséquent encore très limitée, des formations continues ont contribué à optimiser le travail. La formation et la mise à niveau constituent des avantages dans bon nombre de situations. Dans la même optique, des échanges ont eu lieu en 2022 avec des rangers d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse et des Etats Unies.
La mission principale du « Naturpark-Ranger » n'est pas seulement d'informer et de sensibiliser les visiteurs du Lac de la Haute-Sûre, mais de signaler également les éventuels comportements inadéquats, ceci afin de garantir une cohabitation agréable sur les différents sites de baignade. Ainsi, durant l'été 2022, pas moins de 918 groupes de visiteurs ont été informés de leur mauvais comportement. Pendant la saison d'été, six étudiants ont été formés par le Ranger, l'objectif principal étant d'informer les visiteurs sur les « POI » et de les aider en cas de besoin. Avec l'aide des étudiants, le Ranger a recueilli différentes données afin d'établir des statistiques. Par ailleurs, le Ranger a rempli son rôle d'interlocuteur et d'intermédiaire direct pour les habitants, les touristes, les administrations et les communes. Lors de la saison de baignade 2022, un groupe de sensibilisation a soutenu le Ranger pendant 3 week-ends autour du Lac de la Haute-Sûre, en vue d'aborder et de sensibiliser les jeunes visiteurs de manière ludique. En outre, 7 randonnées différentes et 3 excursions en kayak ont été organisées pour les visiteurs du lac ou des classes scolaires. De plus – comme le Parc Naturel est une destination très appréciée des habitants et des touristes – plusieurs excursions en kayak et randonnées ont été organisées, sur demande, pour la presse nationale et internationale.
Afin d'assurer la sécurité des visiteurs dans le Parc Naturel, des points de secours qui sont régulièrement contrôlés – et réparés le cas échéant – par le Ranger. L'installation des points de secours dans la commune de Wiltz est prévue pour début 2023 et les points de

1 2 3

1/2 – Sensibilisation des visiteurs du Lac de la Haute-Sûre.

3 – Installation des points de secours dans les communes du Parc Naturel.

secours sont en cours d'élaboration pour les communes de Boulaide et d'Esch-sur-Sure. Par ailleurs, des panneaux indicateurs, des chemins et des bancs ont été entretenus ou renouvelés en collaboration avec le Service technique du PNHS. Afin de préserver le patrimoine culturel de l'abissage (« Fléizen »), une installation existante a été restaurée en collaboration avec différents collaborateurs du PNHS. Des nichoirs pour la chouette chevêche ont été installés avec la Station Biologique. Finalement des emplacements connus pour la berce du Caucase ont été contrôlés et, le cas échéant, celle-ci a été correctement enlevée.

1 – Lors d'un atelier « Spueresich » avec le ranger du Parc Naturel.

2 – Les visites guidées en bateau solaire ont encore connu un franc succès en 2022 avec au total 3.662 participants.

BATEAU SOLAIRE

En ce qui concerne le bateau solaire le Service technique et le Service administratif se sont occupés du bon fonctionnement ainsi que de la coordination (formation de guides, adaptation du programme, plan de travail pour les guides et les capitaines, etc.). En 2022, au total 3.662 personnes ont profité d'une visite guidée à bord du bateau solaire.
Les excursions en bateau sont obligatoirement accompagnées par deux personnes (un capitaine et un guide). Ce service est assuré par les trois capitaines du Parc Naturel, par les Guides touristiques de l'ORT Éislek, par des étudiants ou pensionnaires spécialement formés à cet effet, et, en cas de besoin, par le Service écologique. Dans ce contexte un nouveau capitaine a été formé par le Parc Naturel en 2022. Comme les années précédentes, le Service technique du Parc Naturel s'est occupé également de la révision hebdomadaire du bateau (révision générale en hiver), de l'entretien de l'abri (maisonnette), etc., tout comme de l'entretien du « circuit des amphibiens ». Pendant l'hiver, le service technique effectue des travaux d'entretien sur le bateau solaire.

« WAASSERFEST » (FÊTE DE L'EAU)

Suite à la pandémie la fête de l'eau « Waasserfest » a été organisée de manière décentralisée le 9 mai 2022 à plusieurs endroits du Parc Naturel. À Esch-sur-Sûre, le public pouvait participer à des visites guidées de la draperie, à un safari utilisant l'application iNaturalist et à différents ateliers dans le cadre du projet H2Only (dégustation d'eau, ateliers textiles, spectacle du « Professor Aqua-Wass »). À Bavigne différentes activités ont été offertes sur la prairie au centre du village : exploration du ruisseau, construction et course de radeaux et ateliers pour enfants organisés par le Jugendhaus Wolz. À Boulaide, il y avait des stands d'information des Parcs naturels et du projet « Insekteräich » avec entre autres de petites activités de bricolage (modèle d'insecte, seedbombs, etc.). Par ailleurs différentes visites guidées ont été proposées, dont une visite de la station de pompage du SIDEN à Boulaide, une visite de la mine d'antimoine à Goesdorf, une visite autour de la thématique de l'eau potable et des épidémies au 19e siècle à Wiltz et une visite de la manufacture de thé à la Schleif (Winseler). De plus on pouvait découvrir le Lac de la Haute-Sûre via

des tours guidés en canoë et en bateau solaire. La navette de bus « Stauséi-Navette » – avec des guides du PNHS – permettait de se déplacer entre les différents sites.

Lors du « Waasserfest » 2022.

CHAMP D'ACTION 3 :

TOURISME

E-BIKES

Le « Rent a Bike Ardennes » a commencé durant l'été 2015 dans le Parc naturel de la Haute-Sûre. Ici, toute personne désireuse d'explorer la région à vélo peut dorénavant louer des vélos électriques et des VTT. Des vélos électriques sont à disposition à la Maison du Parc à Esch-sur-Sûre et au château de Wiltz, où on peut également louer des VTT. « Rent a Bike Ardennes » est un projet commun du Parc naturel de la Haute-Sûre et de la commune de Wiltz, en collaboration avec le CIGR Wiltz plus. En 2022, 27 vélos électriques ont été loués.

MAART A MUSIK À WILTZ

Depuis 2001, le Parc naturel de la Haute-Sûre organise le marché gourmand « Maart a Musik ». En 2022, le marché a eu lieu pour la septième fois sur la place en plein air près du Château de Wiltz et ceci en date du 2 septembre. Ce marché donne aux producteurs et artisans du PNHS et des deux autres parcs naturels luxembourgeois l'occasion de vendre leurs produits dans une atmosphère unique et conviviale.
L'édition de l'année 2022 a de nouveau connu un franc succès auprès des visiteurs et des exposants. Le groupe français « ça Gaze » a accompagné le marché. Le Parc Naturel a été assisté dans l'organisation par différentes associations et la Commune de Wiltz.

DRAPERIE ET MAISON DU PARC

En ce qui concerne le Musée vivant de la Draperie, l'on y a pu compter 2.036 entrées, dont 490 gratuites, sachant que les jeunes en-dessous de 21 ans ne paient plus d'entrée depuis juillet 2012 ; y compris 39 visites guidées, dont 2 visites guidées scolaires. Les nombreux touristes demandant simplement des renseignements (sans payer l'accès au musée) étaient au nombre de 3.469.
L'accueil de la Maison du Parc est plus fortement sollicité depuis la fermeture de l'office touristique d'Esch-sur-Sûre en 2014 (réactivé en partie depuis la saison 2018) et de la reprise de cette charge par le Parc Naturel ; ainsi en 2022 pas moins de 366 cartes de randonnée ont été vendues.
Le développement de la production de tissu à partir de la laine provenant des bergeries locales a continué. Environ 500 mètres de tissu ont été tissés à partir de laine de bergeries locales, pour la fabrication de couvertures et d'autres articles, en outre 230 kg de laine ont été cardés pour des clients externes sur les machines du musée.

PORTE OUVERTE À LA DRAPERIE

En dates des 14 et 15 mai 2022, le Parc Naturel a organisé une porte ouverte à la Draperie avec des visites guidées gratuites, ainsi qu'un atelier textile, ceci dans le cadre des « Luxembourg Museum Days », une initiative des musées luxembourgeois qui vise des portes ouvertes annuelles dans les musées à travers tout le pays.

« VËLOSUMMER »

Le Parc naturel de la Haute-Sûre a activement participé le weekend du 30 au 31 juillet avec un parcours au « Vëlosummer 2022 ». Le parcours n° 9, le « Tour Uewersauer », qui menait de Goebbelsmühle à Lultzhausen, était réservé exclusivement aux cyclistes. Le « Vëlosummer » a comme but de promouvoir la pratique touristique du vélo au Luxembourg. L'équipe technique du Parc Naturel s'occupait du balisage du parcours (d'une longueur d'environ 20 kilomètres). Lors de l'événement, le S.I. et les « Vältesfrenn » de la Commune de Goesdorf ont tenu un stand de boissons. D'autres points de restauration se trouvaient à Goebblesmühle, Esch-sur-Sûre et Lultzhausen. De plus le Parc naturel de la Haute Sûre a conduit une navette sur le circuit. L'édition 2022 était un succès – 1.495 vélos ont été comptés.

1 – Information et orientation des visiteurs autour du lac de barrage et sur les plages.

2 – La navette de bus « Stauséi-Navette » est un élément clé dans la guidance des visiteurs dans la région du Lac de la Haute-Sûre.

PANNEAUX TOURISTIQUES

VALORISATION DU SITE « PËRMES KNUPP »

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, quatre visites guidées ont été organisé en collaboration avec les Amis de St. Pirmin pour découvrir le sentier thématique autour du site « Përmes Knupp » nouvellement aménagé.

HISTOIRE DU LAC DE LA HAUTE-SÛRE

L'idée de mettre en valeur l'histoire du lac existe depuis quelque temps. En 2022, les textes finaux ont été traduits en français et en anglais. Les autorisations nécessaires, demandées aux autorités compétentes, ont été délivrées. Chacune des trois communes touchant le lac va accueillir 4 panneaux d'information sur l'histoire du barrage.

ORIENTATION DES VISITEURS AUTOUR DU LAC

Vu l'importance du lac et sa réserve en eau potable et vu l'affluence accrue ces dernières années, une orientation améliorée des visiteurs autour du réservoir est devenue primordiale. Ainsi, entre autres (cf. Contrat de Rivière), des panneaux d'information ont été réalisées et installés sur les plages et à d'autres endroits stratégiques autour du lac de barrage. Ces panneaux reprennent toutes les informations importantes sur les interdictions et les règles de conduite, les points d'intérêt, les arrêts de bus, les aires de stationnement, etc. aux alentours des différentes plages du Lac de la Haute Sûre. Trois niveaux d'informations ont été définis : niveau 1 – Vue d'ensemble du lac de barrage, zones de protection, explications concernant l'eau potable, explications sur les activités autour du lac de barrage ; niveau 2 – Règles généraux sur ce qui est autorisé sur les plages et ce qui ne l'est pas ; niveau 3 – Plan de la section de la plage concernée. Qu'est-ce qui est autorisé et qu'est-ce qui ne l'est pas. Où sont des points d'intérêt ? En 2022, 11 des panneaux (niveau 1 et 2) ont été actualisé

« BESUCHERLENKUNG »

En collaboration avec l'ORT Éislek, l'entreprise St Elmos Tourismusmarketing a été chargée de proposer un concept pour la guidance des visiteurs dans la région du Lac de la Haute-Sûre (« Besucherlenkung »). Le concept, financé par le Ministère du Tourisme, a été présenté début de l'année 2022.

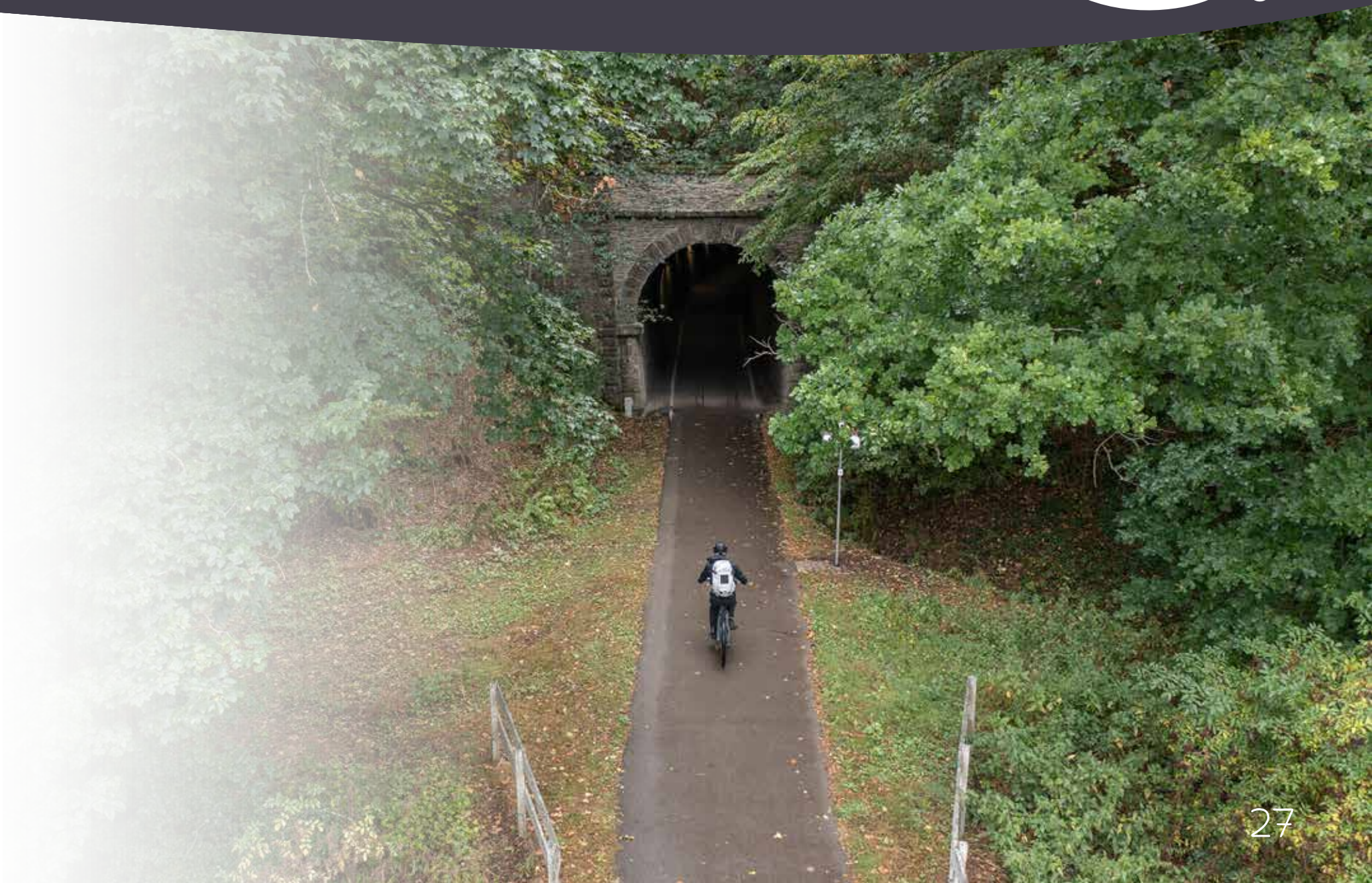

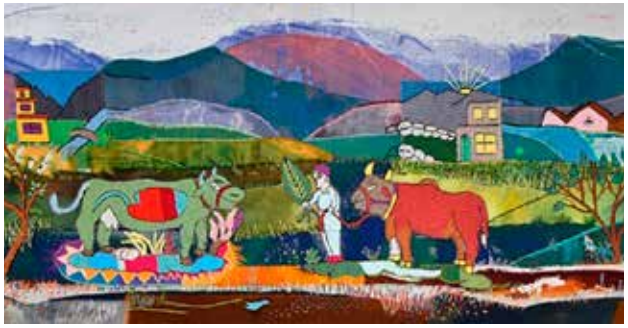

CHAMP D'ACTION 4 :

CULTURE

DRAPERIE ET EXPOSITIONS TEXTILES

L'ancienne Draperie a présenté 45 œuvres de créateurs textiles internationaux, dont 3 artistes luxembourgeoises, dans l'exposition « COW and MORE » qui a eu lieu du 23/06/2022 au 17/07/2022. Cette exposition est basée sur le programme de broderie Guldusi, un projet de l'initiative germano-afghane « Deutsche-Afghanische Initiative e.V. », dont le but est de soutenir les femmes en Afghanistan. De nombreuses femmes afghanes sont des brodeuses très habiles. C'est à elles que s'adresse le programme Guldusi (« Gul » = fleur, « Dusi » = broderie en farsi) qui offre aux participants la possibilité de gagner de l'argent grâce à leur savoir-faire artisanal. En même temps, il contribue à ce que la tradition de la broderie manuelle perdure et soit transmise de génération en génération. Les broderies réalisées en Afghanistan sont vendues en Europe et servent ici de base pour des travaux artistiques. Les créateurs de textiles sont invités à intégrer ces pièces uniques brodées dans leurs propres créations et à participer à des concours thématiques. Malgré les profonds changements politiques que connaît l'Afghanistan depuis le printemps 2021, le contact avec les brodeuses est maintenu. Ainsi, leurs images brodées continueront à thématiser la culture afghane en Europe.
Dans le cadre de « Neistart Lëtzebuerg », le PNHS peut bénéficier d'un subside de la part du ministère de la culture pour réaménager le musée de la Draperie et l'exposition sur le Parc Naturel au 2e étage. Un groupe de travail s'est occupé à retravailler la muséographie en collaboration avec l'agence Rocambole ; un accent particulier est mis sur l'accessibilité.

ATELIERS MULTI-GÉNÉRATIONS

Depuis l'année 2014, le Parc Naturel organise régulièrement des ateliers multi-générations, s'adressant à des grands-parents avec leurs petits-enfants et à des parents avec leurs enfants. En 2022, quatre cours de feutrage et un atelier de tissage (annulé) ont été organisés. Au total, 25 personnes y ont participé. La participation à chaque atelier était limitée à 8 personnes en raison de la pandémie COVID-19.

ATELIERS TEXTILES

Outre les ateliers multigénérationnels et les ateliers accompagnant les expositions textiles, d'autres ateliers textiles spécifiques ont été proposés, dont un atelier de teinture à l'indigo naturel par « Designstudio Meyers & Fügmann » (14/05/2022), un atelier « écoprint » (19/05/2022 ; annulé) proposé par Ursula Hüppertz et un atelier « H2Only » dans le cadre du « Do it yourself » festival à Wiltz (11/09/2022).

PATRIMOINE CULTUREL DANS LE PARC NATUREL

Pour les journées européennes du patrimoine en dates des 24/09 & 25/09/2022, quatre visites guidées du site St. Pirmin (« Përmes Knupp ») près de Kaundorf ont été organisées ensemble avec les Amis de St. Pirmin. Les participants ont pu en même temps explorer le nouveau sentier thématique et apprendre des faits intéressants sur cette installation classée « monument historique ».

Immaterielle Kulturerwen
zu Lëtzebuerg

« FLÉIZEN »

Dans le passé, le Parc Naturel avait déjà souvent thématisé la pratique de l'abissage (« Fléizen »), un mode d'irrigation des prairies typique de la région. En 2021, à la suite des efforts du groupe de travail spécialement créé, la pratique du « Fléizen » ainsi pu être inscrite sur l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel du Luxembourg (IKI) – arrêté ministériel du 25 novembre 2021. Dans le cadre d'un groupe de travail international, le PNHS a collaboré à la demande d'inscription au patrimoine culturel mondial immatériel de l'UNESCO ; demande signée en avril 2022 par les pays concernés, dont le Luxembourg. Le groupe de travail national – encadré par le PNHS – a intensifié son travail en 2022. Ainsi une nouvelle autorisation a été obtenue pour la pratique de l'abissage dans le Rackebaach, action gérée par le Parc Naturel, en concertation avec l'AGE. Par ailleurs les travaux de recherche d'un membre du groupe de travail sur l'étendue historique et le mode d'exploitation du « Fléizen » ont été soutenus et un échange avec le groupe de travail international de St-Urbain (Suisse) était au programme en été. De tels échanges montrent à quel point l'irrigation naturelle des prairies est précieuse pour le régime des eaux et la biodiversité.

H2ONLY

Le Parc naturel de la Haute-Sûre a mis en œuvre le projet H2Only dans le cadre de « Esch 2022 ». L'idée, réalisée en collaboration avec BENU Village Esch a.s.b.l., consiste dans un « pop-up » bar, qui circule le long de la Sûre et de l'Alzette et offre des ateliers textiles en relation avec l'eau. Une dégustation d'eaux potables y est également proposée. En 2022, le bar était présent aux événements et lieux suivants : Art 4 All (Knauf Pommerloch), Fête de l'eau (Esch-sur-Sûre), Noertzange, Bettembourg, Esch-sur-Alzette, Differdange, Lasauvage, Thil (F), Sanem, Kayl, Wiltz, Bergem, Bascharage, Belvaux. Le bar H2Only a par ailleurs été accueilli par diverses écoles fondamentales et maisons relais (Harlange, Heiderscheid, Wiltz) et par le Lycée du Nord de Wiltz.

2
1
3

1 – La technique de l'abissage « Fléizen » est inscrite sur l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel (IKI).

2 – Atelier textile dans l'ancienne draperie.

3 – Atelier de dégustation dans le cadre du projet « H2Only ».

1 2 3

1 – L'essai de sous-semis a été achevé (2021-2022).

2 – L'essai gypse-chaux, qui s'étend sur les années 2022 à 2025.

3 – De la céréale au pain – voyage d'étude en Suisse.

CHAMP D'ACTION 5 : AGRICULTURE

CONSEIL DE BASE

Le conseil agricole du Parc naturel de la Haute-Sûre travaille pour les exploitations agricoles selon le régime des modules tels qu'établis par le Ministère de l'Agriculture en 2016. Il s'agit de la sixième année d'application des 4 modules, à savoir des conseils en plans de fumure, protection de l'eau potable, verdissement et zones sensibles qui ont été ouverts pour le conseil agricole du PNHS.
Un gros volume de travail est constitué par les 62 plans d'épandage – correspondant à environ 4.500 ha de surface agricole utile (SAU) – qui sont établis durant l'automne et l'hiver. Le but est de permettre une utilisation correcte des effluents d'élevage en fonction des besoins des cultures, tout en respectant les contraintes environnementales.
Il s'agit d'une mise en conformité des exploitants selon les normes de la directive « nitrate ». Un document reprenant les données caractéristiques de l'exploitation (cultures, cheptel, localisation des parcelles, calcul de fertilisation, …), et servant de document officiel vis-à-vis des administrations, est remis à chaque exploitant. Les contraintes sont d'un côté la protection du bassin d'eau du lac de la Haute-Sûre, d'un autre côté le respect des contraintes dans les zones de protection régionales (zones de protection d'intérêt national) et internationales (zones Natura 2000).
Une part importante du travail consiste à la sensibilisation pour des techniques plus respectueuses de l'environnement (emploi de la herse, différentes machines pour le désherbage mécanique, épandage de produits phytosanitaires en combinaison avec le désherbage mécanique, injection du lisier et d'engrais liquides dans la terre ou la promotion pour des cultures moins intensives).
En parallèle, selon les situations individuelles des exploitations, les programmes d'extensification (agro-environnementaux ou biodiversité) sont expliqués et proposés. En 2022 les nouveaux programmes agro-environnementaux ont été lancés pour les prochaines 5 années. Toutes les exploitations dont le plan d'épandage est effectué par le Parc Naturel ont reçu un conseil, quels programmes sont possibles et réalisables sur leur propre exploitation et la demande y relative a été faite. Pratiquement le conseiller participe aux réunions des groupes de travail de la LAKU (« Landwirtschaftlech Kooperatioun Uewersauer », voir ci-après) dans le but de mettre en œuvre les mesures de protection de l'eau du SEBES.
Un autre volet est la coordination et la mise en œuvre de la prise des échantillons de terre (en 2022 pour 168 parcelles arables) pour le programme d'extensification « 432 » (réduction de l'utilisation des engrais azotés) pour tous les exploitants suivis par le conseil agricole du Parc Naturel ; il s'agit des analyses de l'azote résiduel dans le sol en fin de saison de culture pour toutes les cultures arables.
Simultanément le module du verdissement a été appliqué chez 45 exploitants. Il s'agit de sensibiliser et de vérifier que les exploitants remplissent les trois conditions, à savoir la diversification des cultures, l'entretien des prairies permanentes ainsi que le maintien de surfaces d'intérêt écologique. Il s'agit depuis 2015 d'une des conditions que les agriculteurs doivent remplir pour avoir droit aux primes.
Au cours de l'été et jusqu'en automne, le conseil agricole s'est concentré sur le module des zones de protection de l'eau. 35 exploitants ont bénéficié d'un conseil spécialisé dans le domaine de préservation de la qualité de l'eau.

Vu le règlement grand-ducal pour la protection de l'eau autour du lac de la haute Sûre, le travail essentiel pour ce module était de communiquer aux agriculteurs les nouvelles restrictions qui concernent l'exploitation de leurs fermes. Les analyses actuelles réalisées par le SEBES/AGE dans les affluents du lac de la Haute-Sûre ont été reprises et expliqué. Des mesures concrètes, différentes d'une exploitation à l'autre en fonction de la situation individuelle de l'exploitation et l'impact du règlement en vigueur à partir du 16 avril 2021, ont été proposées. D'une manière générale, ce module permet d'informer sur l'impact des pesticides aussi bien sur la santé de l'homme, que sur l'environnement naturel et de proposer des alternatives surtout mécaniques, thermiques ou même électrique.
Différents services ont été effectués pour la LAKU dans le but d'améliorer la qualité de la fertilisation CULTAN et de cibler les activités proposées pour améliorer la qualité des services.
Depuis 2021 le conseil agricole se propose aussi pour faire les déclarations de superficie au nom des exploitations, vu qu'il n'est plus possible de le faire sur papier, mais uniquement en ligne. En 2022, 24 exploitations ont profité de ce service.
Finalement le conseil agricole était le contact pendant l'année 2022 pour les agriculteurs qui sont membre de l'association agricole « Käre vum Séi » (voir ci-après), s'ils avaient des questions à propos l'exploitation des champs de blé, seigle et épeautre et a fait des contrôles sur les champs.

PRODUITS VUM SÉI, PRODUITS RÉGIONAUX ET MARKETING

Le répertoire des producteurs est régulièrement mis à jour. Une liste de diffusion – réalisée sur base de ce répertoire – sert d'outil d'information pour les producteurs de la région. Ainsi ils sont informés, par exemple, sur des marchés locaux, sur des restaurateurs à la recherche de produits régionaux, des formations intéressantes, etc. En plus des visites chez les différents producteurs ont été organisées. La création d'un réseau regroupant les producteurs, le commerce, la restauration et d'autres acteurs dans la région est une démarche indispensable. En 2022, au total 10 entreprises dans les 3 Parcs Naturels ont été soutenues. Il s'agissait de producteurs ainsi que de restaurants et de détaillants. Dans le cadre des produits « Vum Séi », un état des lieux a été réalisé dans le but de recenser les besoins à court et à long terme de chaque entreprise.
Par ailleurs, les efforts ont été poursuivis pour développer un programme de qualité pour les produits issus des trois Parcs Naturels, efforts qui ont résulté dans la participation au projet « Natur genéissen », déjà établi dans les communes du SICONA. En collaboration avec Frank Elsen, conseiller agricole du Parc naturel de la Haute-Sûre, les communes et les exploitations agricoles des trois Parcs Naturels sont contactés afin de participer au projet. Dans le Parc naturel de la Haute-Sûre, 5 exploitations agricoles ont jusqu'à présent signé la convention. Le nombre total pour les trois Parcs Naturels est de 11. En outre, la commune « Esch-sur-Sûre » a décidé de mettre en œuvre le projet « Natur genéissen » dans son école primaire à partir de l'année scolaire 2023/2024.

1 – Visite de cultures avec les agriculteurs.
2 – Les analyses de sol sont essentielles pour un conseil optimal.

Le projet de la culture de céréales « Käre vum Séi » a été poursuivi par les agriculteurs. Le 16 février 2022 a eu lieu la deuxième assemblée générale en présence du boulanger Neuberg ainsi que la majorité des agriculteurs. Afin de mieux cerner la production de pains d'une manière naturelle avec un minimum d'intrants, une formation a été faite du 14 au 16 février à l'école technique de Richemont à Lucerne (école de référence pour les boulangers et pâtissiers en Suisse). Cette formation était clivée en deux journées : un jour pour le secteur agricole (visite d'un moulin où le patron a détaillé paramètres techniques de la farine ainsi qu'une visite d'un producteur de semences suisse) et un jour pour le secteur boulanger – concentré sur les méthodes de travail de la farine en fonction des paramètres de la farine et des adjuvants autorisés en panification. À part le boulanger, le président de l'association agricole et les conseillers agricoles ont pu profiter de cette formation.
En ce qui concerne le travail sur le terrain, le 2 mars 2022, les échantillons de sol N_{min} ont été tirés par le conseil agricole dans les parcelles afin de pouvoir adapter la fertilisation. Les valeurs mesurées variaient entre 4 et 12 kg nitrate/ha. Un seul exploitant a fait une demande pour pouvoir appliquer des herbicides sur un quart de sa surface ensemencée à la suite d'une pression trop forte en mauvaises herbes.
Le 2 juin 2022, le conseil agricole a préparé une visite des parcelles pour les associés ainsi que pour des agriculteurs intéressés au projet. Le but est de familiariser les exploitants avec la production céréalière en respect des conditions du cahier des charges (c.-à-d. moins d'azote et sans produits phytosanitaires). Parallèlement les participants ont pu visiter des petites parcelles d'essai implantées en automne 2021 par le conseil agricole chez un producteur de l'association agricole où 7 nouvelles variétés de blés ont été testées quant à leur rendement et leur résistance aux maladies. De plus, en août lors de la récolte, des graines récoltées de ces 7 variétés ont été envoyées à un laboratoire spécialisé en Allemagne afin de les analyser en fonction de leurs qualités panifiables (voir en amont la formation en février à l'école Richemont en Suisse) dans le but de trouver des variétés adaptées au système de production du boulanger.
Au printemps, de la farine de blé et d'épeautre (500 kg par variété) ont été ensachés en paquets de 1.000 g et 500 g et vendus dans les surfaces de vente du boulanger Neuberg. L'idée était de tester la vente directe de la farine des céréales « Käre vum Séi ». À cette fin une étiquette a été développée.
Le 2 avril 2022, un échange a eu lieu avec un groupe de producteurs « Mëllerdaller Produzenten » afin de connaître le label « vum Séi » dont aussi le projet « Käre vum Séi ». L'association « Käre vum Séi » a participé le 9 et 10 mai 2022 au 20ième anniversaire de la boulangerie Neuberg à Mertzig. À cette occasion les premiers sachets de farine ont été mis en vente.
À la foire agricole d'Ettelbrück, c'est au stand de la boulangerie que « Käre vum Séi » était représentée.
La récolte 2022 était plus facile qu'en 2021, les conditions météorologiques (plutôt sèches !) ont permis une récolte facile avec une qualité nettement supérieure (normes respectées, pas de mycotoxines).
En automne, le nombre de ha ensemencées pour l'année suivante a été réduit à 136 ha. La cause en est que surtout les besoins en épeautre ont été réduits à cause de l'incendie au site de production de la boulangerie Neuberg à Mertzig le 6 décembre 2021, entraînant une baisse du volume de transformation

1

2

1 – Valorisation de la farine « Käre vum Séi ».

2 – La famille Brimmeyer participe au projet « Natur genéissen » à partir de 2022.

de la farine en aval moindre chez le boulanger.
Finalement à la suite de l'essai plutôt simpliste avec les 7 variétés de blé en 2021 - 2022 et les premiers constats réalisés, des essais sur petites parcelles avec des répétitions seront effectués avec 10 sortes de blé par le Lycée Technique Agricole (LTA) sur une surface de 50 ares. Il s'agit d'une répétition des essais officiels de Bettendorf. Cette approche professionnelle a plusieurs intérêts : tout d'abord la recherche de variétés adaptées au climat local et simultanément aptes à ce projet l'augmentation de la visibilité pour le grand public et les agriculteurs vu que des visites seront planifiées.
Afin de sensibiliser le consommateur final, 6 recettes ont été élaborées sur le thème des produits régionaux, de la saisonnalité, de l'utilisation des restes en cuisine et du principe du « Nose to tail » (utilisation de l'animal entier) et publiées dans différents journaux. Une mise en page spécialement réalisée, donne aux recettes du Parc Naturel une valeur de reconnaissance.

LANDWIRTSCHAFTLECH KOOPERATIOUN UEWERSAUER (LAKU)

L'agriculture autour du lac de la Haute-Sûre participe activement à la protection des eaux grâce à un accord de coopération entre la SEBES (fournisseur d'eau potable), le Parc Naturel de la Haute-Sûre et 89 exploitations agricoles (situation au 31.12.2022) qui cultivent les sols dans le bassin versant du lac de la Haute-Sûre. Le programme d'action élaboré par la coopération LAKU vise en premier lieu à réduire l'apport de nutriments et de pesticides dans les cours d'eau. En 2022, les activités et les coûts de coordination du projet ont été financés par le SEBES et subventionnés à hauteur de 75 % par le Fonds de gestion de l'eau.

PLAN DE MESURES

Le comité de la LAKU s'est réuni en 2022 tous les deux mois. Les groupes de travail « AG Wasserschutz » et « AG Düngeplanung », se sont réunis deux fois pour aider à développer les mesures de coopération et améliorer les conseils agricoles en matière de protection de l'eau. Ces groupes de travail sont composés de conseillers agricoles d'organismes luxembourgeois, d'un conseiller externe et du comité directeur de la LAKU et comprennent donc également des agriculteurs. Tout au long de l'année, le suivi agricole des analyses de sol standard a eu lieu. Le nouveau concept d'analyse de sol a été développé en 2022. Le monitoring Nmin n'a pas été effectué en raison du sous-effectif de la coordination LAKU et de la nécessité d'adapter le concept d'analyse de sol (prévu pour 2023). Plusieurs essais en plein champ ont eu lieu cette année, entre autres, l'essai de sous-semis a été achevé (2021-2022). La première année, un sous-semis a été semé dans les céréales existantes. L'année suivante, la culture intermédiaire suivante a été retournée à l'aide d'une écimeuse (fraise bio).
Un autre essai en plein champ a été l'expérience gypse-chaux, qui s'étend sur les années 2022 à 2025. L'accent est mis sur la stabilité des rendements dans le contexte du changement climatique et sur la source de calcium et de soufre disponible. En outre, la LAKU a organisé en 2022 plusieurs événements tels qu'une conférence d'hiver sur l'obligation de clôturer (février), des visites de

1

2

1 – La soirée « After-Karschnatz mat der LAKU ».

2 – La culture intermédiaire suivante a été retournée à l'aide d'une écimeuse (fraise bio).

terrain « Käre vum Séi » (avril), l'essai de sous-semis (avril) et l'essai « Gips-Kalk » (juillet). La soirée « After-Karschnatz mat de la LAKU » a eu lieu en octobre et une visite de diverses fermes, accompagné d'un journaliste s'est faite en novembre ; cette dernière a donné lieu à la publication d'un article.

Les mesures techniques de la coopération, comme le désherbage mécanique, ont été poursuivies en 2022. Au total, une surface FLIK de 126 ha a été sarclée, avec une surface d'application totale de 201 ha. Une surface FLIK de 159 ha a été hersée, pour un total de 184 ha de surface d'application. Les mesures techniques comprenaient également la séparation du lisier, la mise à niveau du pulvérisateur et la mise à niveau des systèmes de régulation de la pression des pneus. Ces trois mesures n'ont cependant pas été utilisées, ceci pour différentes raisons. La mesure technique de transport d'engrais entre deux fermes, a été utilisée par trois exploitations pour un total de 650 m3 de lisier et 1.800 tonnes de fumier.

La coordination de la LAKU travaille déjà depuis le début de la coopération avec le programme « LandManager », qui permet de visualiser l'utilisation spatiale et temporelle des parcelles agricoles. En 2022, l'application mobile pour les agriculteurs – lancée en 2019 – a été développée afin d'améliorer son utilisation pratique. Cette application permet aux agriculteurs d'enregistrer immédiatement l'utilisation d'engrais et de pesticides dans les champs, ce qui contribue à faciliter la documentation. « LandManager » renseigne également sur les recommandations des conseillers agricoles en matière de fertilisation pour chaque champ, ce qui favorise une exploitation conforme à la protection de l'eau potable. Une nouveauté depuis 2021/2022 est l'établissement du carnet de terrain numérique complet également pour les surfaces situées en dehors de la zone LAKU et l'affichage des interdictions et des prescriptions spécifiques dans les différentes zones de protection.

Les points forts de la coopération restent la sensibilisation et la formation aux différents thèmes de la protection de l'eau dans l'agriculture par l'organisation de manifestations telles que des séminaires, des visites de champs, l'exploitation et des démonstrations de machines.

Les résultats des essais sur le terrain réalisés par la LAKU et ses partenaires ont été intégrés dans les sessions de formation. Le contact avec les administrations compétentes a été maintenu afin de garantir des critères d'actions compatibles avec la législation luxembourgeoise et un bon fonctionnement en général, en s'appuyant entre autres sur le comité de suivi LAKU pour la coopération.

d'engrais et de pesticides instantanément sur le champ, ce qui contribue à un allégement de documentation. En plus, les recommandations de fertilisation par les conseillers agricoles sont indiquées pour chaque parcelle promouvant une exploitation conforme à la protection de l'eau potable.

Hormis l'offre des mesures techniques et informatiques, la coopération a aussi lancé et prolongé en 2021 quelques essais en champ comme la mise en place de certaines cultures de couverture en vue du nouveau règlement grand-ducal du 16 avril 2021 délimitant les zones de protection autour du lac de la Haute-Sûre.

De plus la coopération a continué à mettre l'accent sur la sensibilisation et la formation aux différentes thématiques de la protection de l'eau dans le domaine de l'agriculture, soit par une aide financière de la LAKU aux agriculteurs pour la participation aux modules du conseil agricole thématisant la protection de

l'eau, soit par l'organisation d'événements de formation, comme des séminaires, des visites de terrain et d'exploitations agricoles et des démonstrations de machines. Les résultats des essais en champ de la LAKU et de ses partenaires étaient inclus dans les événements de formation.
Le contact avec les administrations responsables a été maintenu, afin de garantir des critères de mesures compatibles avec la législation luxembourgeoise ainsi que pour un bon fonctionnement en général, en recourant entre autres au comité de suivi de la coopération.

CHAMP D'ACTION 6 :

MARKETING RÉGIONAL

Le Parc Naturel représente la région sur le marché national et international, puisque l'information du grand public et les relations publiques sont l'une des priorités du PNHS. Ainsi, chaque année, le Parc Naturel développe du nouveau matériel promotionnel, afin de promouvoir au mieux la région aux foires nationales et internationales. Les prospectus sur la Maison du Parc, les sentiers pédestres, les attraits touristiques de la région sont adaptés et imprimés en cas de besoin. À noter également, que depuis 2019, une chargée de communication commune travaille pour les trois Parcs Naturels.

SITE INTERNET DU PNHS

Le site Internet a pour objectif de faire connaître aux visiteurs et aux habitants les projets du Parc Naturel, de les informer sur le patrimoine culturel et les attractions touristiques, ainsi que sur les nouveautés et les ateliers et événements actuels. En 2022, les informations ont continué d'être régulièrement mises à jour afin que les lecteurs soient toujours au courant des dernières évolutions.

SITE NATURPARK.LU

Ensemble avec les Parcs naturels de l'Our et du Mëllerdall, le Parc naturel de la Haute-Sûre alimentait depuis 2015, le site internet commun agenda.naturpark.lu, qui reprend les événements des trois Parcs. En 2020 le site naturpark.lu a été retravaillé et modernisé. La mise en ligne a été réalisée en mai 2020. Le site web permet aux visiteurs d'avoir un aperçu des trois parcs naturels du Luxembourg, signale les publications et les concours communs et comprend un calendrier des événements affichant toutes les manifestations organisées dans les Parcs Naturels. En 2022, 2.666 visiteurs ont consulté le site naturpark.lu.

FOIRES ET MARCHÉS

En 2022, le PNHS a été présent à quelques évènements et marchés, à savoir : « Bléien- a Beiefest » à Kalborn (26/06/2022), « Heischter Maart » à Heiderscheid (24/07/2022), « Nuetsmaart » à Esch-sur-Sûre (06/08/2022), « Maart a Musik » à Wiltz (02/09/2022, pour les détails, voir champ d'action 3 : Tourisme), marché de produits régionaux « Lëtzebuerger Produkter » à Medernach (04/09/2022), « Schofsfest » au Cornelyshaff à Heinerscheid (18/09/2022), Au Goût du terroir » à Bascharage (30/09 au 02/10/2022), « Eise Gudde Noper Dag » à Wiltz (16/10/2022), « Chrëschtmaart » à Nothum (18/11/2022), « Adventsmaart » à Eschdorf (26/11/2022) et stand au Knauf Shopping Center à Pommerloch (17/12/2022).

PROMOTION ET PUBLICITÉ

Depuis 2000, le magazine « Eisen Naturpark » paraissait de manière périodique dans le but d'informer les lecteurs sur les projets du Parc Naturel, de leur donner l'envie de visiter notre région et de créer une identité régionale. Depuis 2016, une collaboration avec le Parc naturel de l'Our a été initiée et en 2017, le magazine « Naturpark2 » a encore évolué et pris le nouveau format « Naturpark3 » en associant également le Natur- & Geopark Mëllerdall, démontrant ainsi la collaboration intense des 3 parcs naturels luxembourgeois. Ce magazine fournit des informations sur les projets, les nouvelles et les événements des trois Parcs Naturels, avec un contenu s'adressant à différents groupes cibles et âges, en 2-3 langues (DE, FR, LU).
En 2022, les numéros 13 et 14 du magazine « naturpark.lu » ont été publiés en magazines de 48 et 36 pages et distribués gratuitement à presque 30.000

ménages dans les trois régions, environ 600 abonnés, cabinets médicaux, etc. Le magazine peut également être consulté sur issuu.com.
Le Parc Naturel entretient par ailleurs divers automates de distribution de matériel promotionnel, notamment au Knauf Center à Pommerloch et alimente les hôtels, campings et restaurants en dépliants concernant la région. Le Parc Naturel a donné un appui en nature ou financier à diverses manifestations et publie également régulièrement des articles d'actualité dans les bulletins communaux des communes membres (« Gemengebued »). De plus, le Parc Naturel informe régulièrement sur ses activités via l'agenda qui est publié 2 fois par an, ainsi que via facebook (cf. ci-après) et en publiant ses activités sur diverses plateformes (p.ex. landakademie.lu, echo.lu, kideaz.lu).

PRESSE

Un contact régulier avec les médias nationaux est d'une grande importance pour le PNHS. En 2022, au total 16 communiqués de presse ont été publiés. En outre, un grand nombre de demandes de presse ont été traitées au cours de l'année.

MÉDIAS SOCIAUX

Les médias sociaux sont un canal de communication très important et peu coûteux, qui garantit également un retour direct sur le contenu affiché sous forme de réactions et d'interactions. Afin de véhiculer une image commune des trois parcs naturels luxembourgeois, tous les comptes de réseaux sociaux sont gérés par la chargée de communication commune.

FACEBOOK

En 2022, pas moins de 280 contributions ont été faites sur la page Facebook « Naturpark Öewersauer ». Le nombre de likes a atteint 8.314 (une augmentation de 1.343 likes par rapport à 2021).

YOUTUBE

La chaîne YouTube existante du Parc naturel de l'Our a été entièrement réorganisée fin 2019 et est dès lors utilisée pour les trois Parcs Naturels sous le nom de « Naturparke Luxemburg ». Cela permet des publications vidéo plus régulières ainsi que la création de playlists communes, comme c'était déjà fait dans le cadre du concours d'idées « Äre Projet (m)am Naturpark ». En 2022, le nombre des abonnés s'est accru sur 262 (une augmentation de 38 abonnés par rapport à 2021).

INSTAGRAM

Une nouvelle présence sur les réseaux sociaux a été mise en place au début de l'année 2020 avec un compte instagram commun aux trois Parcs Naturels : « naturpark.lu ». Pendant l'année 2022, le compte a attiré 2.600 followers ; 82 posts et 200 stories ont été publiés.

COMMUNICATION COMMUNE DES PARCS NATURELS LUXEMBOURGEOIS

En 2019, l'embauche d'une chargée de communication commune a posé les jalons d'une communication uniforme et coordonnée des trois parcs naturels luxembourgeois. En 2022, des projets significatifs ont été mis en œuvre dans le cadre de la communication commune. Tout d'abord, un logo commun ainsi que la « charte graphique » correspondante ont été élaborés. Les présentations communes lors de foires ou d'autres manifestations ont été professionnalisées par la fabrication d'un système de foire portable. Des stylos à bille en bois FSC ont également été réalisés.
Un travail particulièrement important a été consacré à la réalisation d'une première brochure commune reprenant les points d'attrait de toutes les communes membres des parcs naturels. Publiée dans un format A5 en allemand, français et anglais, la brochure a enthousiasmé aussi bien les habitants du Luxembourg que les touristes. La demande a été si forte que la publication était déjà épuisée un mois après sa parution. Une nouvelle édition est prévue pour 2023.
Des cartes postales avec des graines de thym intégrées ont également suscité l'enthousiasme. Elles ont été distribuées gratuitement lors de différents événements.

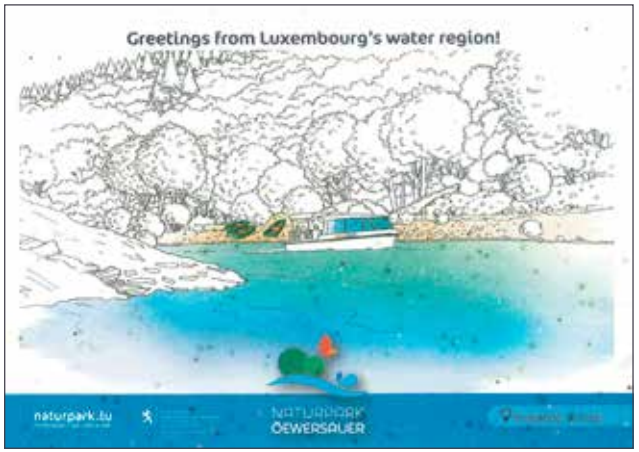

Carte postale avec des graines de thym intégrées.

CHAMP D'ACTION 7 :

COORDINATION ET MISE EN RÉSEAU

Réunion de la commission régionale du lac de barrage « Stauséikommissioun ».

GESTION DU RÉSERVOIR (« STAUSÉIMANAGEMENT »)

Avec les restrictions liées à la pandémie COVID-19, concernant entres autres la liberté de voyager, et la forte augmentation du nombre de visiteurs au Lac de la Haute-Sûre qui en a résulté, il est devenu plus qu'évident qu'une meilleure gestion du tourisme au lac de barrage est nécessaire. Dans le cadre du projet, les efforts des années passées ont été poursuivis : une commission régionale du lac de barrage (« Stauséikommissioun ») composée entre autres des services de secours, de la police, des administrations et des ministères compétents, de l'office régional du tourisme et des communes a été créée afin de partager les informations, de développer la coordination dans la région et d'élaborer des idées pour améliorer la situation. La commission se réunit deux fois par an, mais vu le nombre élevé de visiteurs en été 2022, une date supplémentaire a été ajoutée. Les données recueillies par le PNHS et les différents statistiques permettent de mieux appréhender la situation et de soutenir les organes décideurs dans leurs démarches. Ainsi des mesures ont été prises à court terme en vue de garantir une meilleure sécurité pour les visiteurs et des panneaux et des marquages ont été installés pour améliorer le guidage des touristes.
En ce qui concerne la sécurité autour du lac, une collaboration a été établie avec la police, le CGDIS, l'Administration des ponts & chaussées et l'Administration de la nature et des forêts. Il en a résulté, entre autres, une meilleure signalisation autour du lac et le système de points de secours (« Rettungspunkte ») est en cours d'exécution. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec le Ranger du Parc Naturel (voir aussi « Naturpark-Ranger » – champ d'action 2 : Education à l'environnement et au développement durable).

PACTE CLIMAT

Après 9 années performantes du Pacte Climat, le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable a lancé le Pacte Climat 2.0. Sur base des expériences récoltées et compte tenu des objectifs du Plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC), la quantification par le biais d'indicateurs

centralisés, l'amélioration du cadre de travail des communes et l'intégration plus conséquente des citoyens, entreprises ou autres acteurs locaux sont les principes directeurs de cette deuxième phase du Pacte Climat.
Pour affronter le défi de la digitalisation et son potentiel négatif pour le climat, une formation a été organisée en mars 2022 pour les employés des communes. La suite de la formation était une analyse sur le potentiel écologique des sites internet des six communes et du Parc Naturel. A noter que cette thématique fait partie du Leitbild élaboré dans le cadre du Pacte Climat en 2022.
De plus des actions de sensibilisation ont eu lieu, comme les soirées cinéma « Eng Äerd » à Wiltz et Surré (02 & 04.05.2022), la réunion d'information au sujet des RepairCafés (25.01.2022) et les RepairCafés organisés à sa suite (09.04, 25.06, 11.09.2022).

CONSEIL EN ÉNERGIE – INFOPOINT KLIMA-AGENCE

Depuis 2013, myenergy assure via l'« Infopoint Naturpark Öewersauer » – auquel était déjà associée la commune de Goesdorf – le conseil de base aux habitants du Parc naturel de la Haute-Sûre. Depuis 2019 les conseils de base se font en général tous « à domicile » ; au printemps 2022 myenergy est devenu la Klima-Agence. En ce qui concerne les 6 communes de l'« Infopoint Naturpark Öewersauer », au total 56 personnes ont profité de ce service personnalisé. Les sujets les plus en vogue étaient les installations photovoltaïques et le chauffage (avec chaque fois un tiers des conseils y dédiées) et la rénovation (pour un quart des conseils demandés).

OFFICE RÉGIONAL DU TOURISME (ORT) ÉISLEK

Au sein des Ardennes luxembourgeoises, les tâches de l'Office régional du Tourisme (ORT) Éislek sont les suivantes coordination des actions des acteurs touristiques dans la région, création de nouveaux produits touristiques, marketing de la région. Outre la collaboration étroite, le Parc naturel de la Haute-Sûre participe au financement de l'ORT Éislek avec un montant équivalant à 1,5 € / habitant.

LANDAKADEMIE

La « Landakademie » réunit l'offre en formations continues de toute la région. Financée au départ via le programme LEADER, cette plateforme est entretemps financée par les communes (1 € / habitant). Pour les communes du Parc Naturel, cette participation est payée via le budget du Parc Naturel.

1 – Nombreux échanges et concertations entre acteurs étaient au programme en 2022.

2 – RepairCafé à Wiltz.

1

2

1 – Lancement du partenariat « Mir sinn uewen mam Naturpark »

2 – « Go-Electric » – Présentation officielle du circuit touristique en présence du Ministre de l'Énergie.

LEADER ÉISLEK

En 2022, le Parc Naturel a notamment participé à des réunions en vue de la mise au point de la nouvelle stratégie LEADER (entre autres le 30/04 à Clervaux et le 22/09/2022 à Lullange).
Le PNHS a mis sur pieds le projet Leader Zäitzeien-Portal (www.zaitzeien-portal.lu). En 2022, de nombreux témoignages vidéo de personnes ayant vécu la Bataille des Ardennes ont été enregistrées, traduits et mis en ligne. L'enregistrement de témoins d'autres thématiques, comme celle du rôle des « Hollandais » dans l'agriculture luxembourgeoise, a été lancé.

GO-ELECTRIC

Les trois parcs naturels (NGP Mëllerdall, PN Our et le PNHS) ont présenté un circuit touristique pour voitures électriques présentant les points d'attraits des 3 régions tout en reprenant les stations de recharge électrique. La présentation a eu lieu dans le cadre d'un tour à vélo électrique avec le Ministre de l'Énergie, Claude Turmes, dans les trois parcs naturels.

AU GOÛT DU TERROIR

Dans le cadre de la Capitale européenne de la culture « Esch 2022 », les trois parcs naturels luxembourgois ont lancé, en collaboration avec la commune de Bascharage et le syndicat intercommunal PRO-SUD, l'événement « Au Goût du Terroir », un marché alimentaire régional avec un programme d'animation varié. Suite à la pandémie COVID-19, l'évènement – initialement prévu pour mars 2022 – avait été reporté au 30 septembre, 1er et 2 octobre 2022.
En dehors de la collaboration aux travaux de préparation du marché, le personnel du PNHS a notamment assuré la présence sur un stand d'information et a géré des ateliers tels que les dégustations d'eau H2Only.

ATELIER ÖEWERSAUER

Le PNHS a développé, en collaboration avec Inter-Actions a.s.b.l. le dossier du projet « Atelier Öewersauer », dont le but sera de former des jeunes décrocheurs scolaires. Le dossier a été introduit en début de l'année 2022 afin de demander un cofinancement par le Ministère de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse.

VALEURS DES PARCS

L'objectif du projet LEADER « Valeurs des Parcs » des deux Parcs naturels de la Haute-Sûre et de l'Our, a pour but d'augmenter la sensibilité pour la régionalité parmi la population, les entreprises, les organisations et les visiteurs. Des offres et des actions attrayantes doivent permettre de faire vivre la notion abstraite de développement régional durable. Les offres correspondantes se basent sur le contact direct avec la région, sa nature et son paysage, son histoire, sa culture, ses traditions, ses produits et ses acteurs – en bref, les « Valeurs des Parcs ». Les actions du projet comprennent la mobilisation de partenaires de projets pilotes (restauration/hôtellerie, producteurs, entreprises artistiques et artisanales, associations, etc.) pour la mise en

œuvre des objectifs du Parc Naturel dans leur fonctionnement/activités, leur qualification ainsi que le programme de partenariat « Mir sinn uewen mam Naturpark ».
En juin 2022, le projet LEADER s'est terminé avec la rédaction d'un rapport et d'un décompte final, mais différents points seront poursuivis au-delà de la période LEADER. Jusqu'à la fin 2022, au total 12 partenaires ont rejoint le réseau. Des adaptations ont été apportées aux catalogues de critères pour la distinction des partenaires des Parcs Naturels afin de faire progresser la mise en réseau dans la région. En outre, des travaux supplémentaires ont été menés concernant, entre autres, la présentation des partenaires sur les sites Internet des Parcs Naturels et un livret pour les partenaires existants et potentiels. Ce dernier résume de manière claire les objectifs de « Valeurs des Parcs » et les avantages du programme pour les partenaires.
Par ailleurs, un groupe de travail a continué à travailler sur la ligne de souvenirs typique de la région, qui associe le plaisir culinaire et l'expérience de la randonnée dans l'Éislek sous le slogan « Looss der d'Éislek gutt schmaachen ». Les articles suivants ont été développés : des cartes postales avec des recettes régionales, un étui upcycling avec des couverts de deuxième main, une boîte à pique-nique durable, un porte-épices, une boîte à semences et une planche à déjeuner. La production des trois premiers articles est prévue pour 2023.

RÉSEAU DES PARCS NATURELS

Le Parc naturel de la Haute-Sûre est membre du Réseau des Parcs Naturels de la Grande-Région et entretient, ensemble avec le Parc naturel de l'Our, de bonnes relations avec les Fédérations des parcs naturels des pays voisins. Ce réseau a notamment été actif en vue de la préparation de nouveaux projets communs dans le cadre du programme Interreg Grand Région VI.

GUICHET UNIQUE PME ET FORMATION POUR DIRIGEANTS PME

Le Parc Naturel a continué sa collaboration avec le Guichet Unique PME, guichet de conseil aux petites et moyennes entreprises. Le Guichet Unique œuvre dans l'intérêt des quatre syndicats : Parc naturel de l'Our, Syndicat Wiltz-Winseler, SiCLER et Parc naturel de la Haute-Sûre [en 2022 : 421 contacts pour toute la région du Guichet Unique PME (17 communes)].

LAST MILE – INTERREG EUROPE

L'extension du projet Interreg Europe « LAST MILE » concernant les effets de la pandémie COVID-19 sur l'usage du transport public et spécialement les services sur demande a aidé à analyser les besoins de la « Stauséi-Navette ». Deux études concernant les habitudes et les besoins en mobilité des visiteurs du lac de la Haute-Sûre ont parmi au PNHS d'acquérir de nouvelles statistiques. Les chiffres recueillis ont permis de lancer un nouveau débat sur l'utilité de la « Stauséi-Navette » (réunion du 28.09.2022) et le service va être adapté pour 2023.
À noter que les partenaires internationaux du projet ont visité notre région en juin 2022.

1 – Échange d'idées lors d'une visite des participants du projet « LAST MILE » au Luxembourg.

2 – Stand commun des 3 Parcs naturels au marché « Au goût du terroir ».

1

2

1/2 – Réalisations effectuées au « Schumannseck » dans la cadre du projet « Land of memory ».

LAND OF MEMORY – INTERREG VA GRANDE RÉGION

Le but du projet Interreg « Land of memory » est de promouvoir le tourisme de mémoire. Ensemble avec l'ORT Éislek, le PNHS valorise le patrimoine de la Bataille des Ardennes et plus particulièrement le site du « Schumannseck » et ses alentours.
Mercredi, 15 juin 2022, le nouvel aménagement du sentier « SCHUMANNSECK - SITE MÉMORIAL 1944-1945 » a été inauguré en présence de M. Lex Delles, Ministre du Tourisme, de M. Claude Turmes, Ministre de l'Energie et de l'Aménagement du territoire, de M. Frank Rockenbrod, Président de « National Liberation Memorial » a.s.b.l. et de M. Charles Pauly, Président du Parc naturel de la Haute-Sûre. Toutes les personnes ayant contribué d'une manière ou d'une autre au projet depuis son début en 2017 ont été invitées. Une présentation vidéo de l'aménagement a été réalisée et présentée à cette occasion.
Une campagne d'information avec flyers, affiches et annonces publicitaires dans des médias a été menée au cours de la saison touristique. La fréquentation du « Schumannseck » a augmentée de 50 % en passant d'un montant habituel de 8.500 visiteurs annuels les années précédentes à près de 13.000 pour l'année 2022, avec un effet très notable suite à la campagne de communication lancée en juin.
Au total, on compte 65 « silhouettes » issues d'images d'archives. De plus, ont été installés 14 pupitres de 3 lames texte (42 panneaux), 7 ensembles panneau & pupitre (14 panneaux), 1 viseur et un panneau "maison Melchior » (1 panneau), 1 pupitre d'accueil (1 panneau), soit au total, 58 « panneaux » avec des images et des textes en 3 langues (DE, FR, GB).
La grande boucle du sentier fait 3 km, la petite boucle 1,7 km.
Au fil des thématiques du sentier, des codes QR proposent d'accéder à plus d'une centaine de témoignages audiovisuels (extraits sonores, vidéos et photos d'archives) additionnels. Développés par la société Lupro, ces codes QR sont accessibles directement sur place.
L'application « Nächst Statioun » invite aussi à partir à l'aventure le long du sentier, avec Klaus et Mish, les héros de la série d'animation de Zeilt Production, diffusée sur RTL.
Une zone de recueil, à mi-parcours du sentier, offre la possibilité de s'asseoir au milieu de la forêt pour penser aux diverses thématiques abordées. C'est aussi une opportunité de réfléchir aux liens entre l'Histoire et l'actualité.
Cet aménagement innovant du site met ainsi l'accent sur des témoignages authentiques et émouvants de l'époque. Le sentier invite ainsi à vivre une expérience pédagogique unique. Une manière de favoriser le travail de mémoire collective.
La coopération avec le Lycée du Nord (commune de Wiltz) sur les aspects pédagogiques continue avec l'idée de mettre en place une option officielle « Passeurs de Mémoire », avec une reconnaissance de celle-ci auprès du Service National de la Jeunesse. La cérémonie de commémoration du début de la Bataille des Ardennes du 16 décembre 2022 a de nouveau fait intervenir des élèves du lycée.
Les journées européennes du patrimoine, en septembre, ont été l'occasion d'inviter le grand public à 8 visites guidées en français et luxembourgeois sur 2 week-ends. Des enfants du « Kannersummer » de Wiltz ont également profité d'une visite guidée au cours d'une de leurs journées de découverte du territoire.

ADMINISTRATION ET GESTION

ADMINISTRATION, GESTION ET DIVERS

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Draperie :
  - réparation et entretien des machines du musée
  - fabrication de couvertures et de produits en tissu « Duch vum Séi »
  - cardage de laine pour clients externes
  - développement de nouveaux produits
  - coopération avec « NGE a.s.b.l. » (BE) et le Tourist Center Clervaux (LU) pour l'élaboration de la production de produits de laine régionale
- Installation d'un système de chauffage à granulés de bois pour les bâtiments du Parc Naturel (remplaçant le chauffage au mazout vétuste)
- Informatique :
  - gestion du système de gestion du temps de présence du personnel
  - entretien du système informatique et téléphonique
- Préparation et entretien lors des événements
- Entretien des sentiers de randonnée
- Entretien du parc automobile, des machines et du matériel
- Travaux de peinture et de menuiserie, nettoyage des fenêtres
- Service de nettoyage Draperie, salage, fauchage, taille des haies
- Supervision de la maison
- Recyclage et dépôt « Superdreckskëscht »

SECRÉTARIAT ET COMPTABILITÉ

Les tâches suivantes ont été exécutées :

- Gestion et comptabilité (facturation, exécution du budget, mandats, calcul des salaires)
- Secrétariat (courrier, préparations des réunions du comité et du bureau, rapports et délibérations, titres de recettes, accueil téléphonique, etc.)
- Formations continues (Apsal, Gescom, etc.)

RÉCEPTION ET ACCUEIL

Accueil et information touristique à la Maison du Parc (& réservation téléphonique pour visites et bateau solaire). La Maison du Parc est ouverte tous les jours sauf le mercredi. Le service du week-end est garanti par des étudiants. Suite à la fermeture du bureau touristique d'Esch-sur-Sûre (en 2014), la Maison du Parc a repris cette fonction et a élargi ses horaires d'ouverture durant la saison d'été (même si le Tourist-Info d'Esch-sur-Sûre fonctionne de nouveau en saison depuis l'été 2018).
En 2022 l'accueil et l'accès au shop et au musée ont été adaptés continuellement en fonction des mesures sanitaires et des restrictions liées à la pandémie COVID-19.

L'équipe du Parc Naturel en 2022 :
Christine Lutgen, Tessy Weiler, Victoria Jansen, Jean-Marie Reimen, Leo Van Rijen, Andreas Reis, Yvon Utermont, Nathalie Mack, Mélanie Petton, Pitt Kirtz, Helène Müller, Yves Krippel, Patrick Thommes, Anne Scheer, Frank Elsen, Paul Nickels, Martine Stoll, Martin Ras, Jemp Hilger, Katrin Scherer, Marie-Jo Lipperts Anita Lanners, Claire Daleiden, Luc Kieffer, Hildrun Vetter, Frank Richarz, Tom Schmit.

LA MAISON DU PARC

L'équipe du Parc Naturel en 2022 :

- Direction, relations publiques, développement de projets : **Christine Lutgen**
- Secrétariat, comptabilité : **Tessy Weiler** (mi-temps)
- Receveur : **Victoria Jansen** (mi-temps)
- Tourisme, gestion de projets : **Helène Muller** (75 %)
- Environnement, éducation à l'environnement, station biologique : **Yves Krippel** (directeur adjoint), **Anne Scheer** (mi-temps), **Patrick Thommes** (mi-temps), **Claire Daleiden** (en partie congé de maternité/parental), **Luc Kieffer**
- Natura 2000 : **Patrick Thommes** (mi-temps)
- Agriculture : **Frank Elsen** (75 %), **Paul Nickels**
- Service technique : **Jean-Marie Reimen** (75 %), **Leo Van Rijen, Andreas Reis, Yvon Utermont**
- Réception : **Nathalie Mack**
- Contrat de Rivière : **Frank Richarz** (75 %) et **Anita Lanners**
- Pacte Climat / LAST MILE C19 (Interreg Europe) : **Anita Lanners** (mi-temps)
- Pacte Nature : **Hildrun Vetter** (75 %)
- Naturpark-Ranger : **Tom Schmit**
- Laku : **Martine Stoll, Marie-Jo Lipperts** (jusqu'au 31/07/2022), **Martin Ras** (jusqu'au 14/04/2022), **Jemp Hilger** (à partir du 01/09/2022) et **Katrin Scherer** (à partir du 01/12/2022)
- Land of memory (Interreg Grande Région) : **Mélanie Petton** (en partie congé parental mi-temps), **Pitt Kirtz**

Les chargé(e)s de mission travaillant pour les 3 Parcs Naturels : Conny Koob, Isabel Schank, Trixie Pierson, Daniel Baltes, Laurent Baulesch, Simone Dégardin

Ainsi que :

- Responsable « Communication » commune aux trois Parcs Naturels : **Conny Koob**
- Responsable « Naturparkschoul héich 3 » commune aux trois Parcs : **Isabel Schank** (à partir du 01/05/2022)
- Responsable « produits régionaux » commun aux trois Parcs : **Trixie Pierson** (jusqu'au 30/04/2022), **Daniel Baltes** (à partir du 01/09/2022)
- Responsables « École du goût » communs aux trois Parcs : **Laurent Baulesch** et **Simone Dégardin**
- Responsable « Au Goût du Terroir » commune aux trois Parcs : **Lisa Elsen**, ensuite **Everard Communications**
- Conseils énergétiques : **Maurice Casel** (Klima-Agence), **Andy Welter** (Klima-Agence)
- Conseils aux PME : **Nathalie Muller** (Guichet Unique PME)
- Service de nettoyage : **Michèle Bellaut**, **Chira Bügler**
- Etudiants (réception, bateau solaire)

ADMINISTRATION ET GESTION :

LE COMITÉ DU PARC NATUREL EN 2022

Le Comité se compose de cinq membres du secteur communal et de cinq représentants de ministères.

SON BUREAU EXÉCUTIF :

Charles Pauly – Président (Commune de Winseler)
Liette Mathieu – Vice-présidente (Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du Territoire, Département Aménagement du Territoire)
Marco Schank – Membre (Commune d'Esch-sur-Sûre),
Thierry Kozlik (jusqu'au 31/01/2022),
Bruno Alves (à partir du 01/02/2022) – Membre (Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Département de l'Environnement)

Les membres du Bureau exécutif :
de g. à d. : Charles Pauly, Liette Mathieu, Marco Schank, Bruno Alves

LES AUTRES REPRÉSENTANTS COMMUNAUX :
Jeff Gangler – Membre (Commune de Boulaide)
Gaby Gaasch – Membre (Commune du Lac de la Haute-Sûre)
Raymond Shinn et **Fränk Arndt** – Membres (Commune de Wiltz)

LES AUTRES REPRÉSENTANTS DES MINISTÈRES :
Françoise Bonert – Membre (Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural)
Luis Soares – Membre (Ministère de l'Economie, Direction générale du Tourisme)
Henri Hansen – Membre (Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Administration de la Gestion de l'Eau)

REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE DE GOESDORF (COMMUNE ADHÉRENTE) :
Jean-Paul Mathay (Commune de Goesdorf)

LA COMMISSION CONSULTATIVE DU PNHS :
Clesse Lucien, Hocq Benoît, Jakobs Arny, Koob Albert, Michels René, Paquay Fernand, Rockenbrod Frank, Roemen-Braun Fabienne, Schmitz Marco, Schreiner Vic, Schintgen Josette, Schüssler Lynn, Staudt Jean-Paul, Thilmany Marianne

Les membres du Comité :
Jeff Gangler, Gaby Gaasch,
Raymond Shinn, Françoise Bonert,
Luis Soares, Henri Hansen,
Jean-Paul Mathay (voix consultative)

BUDGET

DU PARC NATUREL DE LA HAUTE-SÛRE POUR L'EXERCICE 2022

Dépenses totales	**4.265.752 €**
Recettes totales	**3.673.033 €**

RÉPARTITION DES RECETTES 2022

1	**Communes membres Boulaide, Esch-sur-Sûre, Goesdorf, Lac de la Haute-Sûre, Wiltz , Winseler**		**1.464.307 €**
		Dotations	1.333.782 €
		Naturpakt	130.525 €
2	**Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du Territoire, Dép. Aménagement du Territoire**	**Total**	**873.345 €**
		Frais de personnel	754.170 €
		Frais de fonctionnement	58.500 €
		Projets :	
		> Naturpark genéissen	29.975 €
		> Concours d'idées	7.700 €
		> Renouvellement expo	23.000 €
3	**Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable**	**Total**	**253.668 €**
		Frais de personnel, de fonctionnement et projets de la Station biologique	202.790 €
		Frais de personnel, de fonctionnement et de projets du Contrat de Rivière	50.878 €
		Projet Insekteräich	0 €
4	**Ministère de l'Agriculture**	**Total**	**100.474 €**
		Frais de personnel et de fonctionnement du conseil agricole	100.474 €

5	**Ministère de la Culture**	**Total**	**95.609 €**
		Frais de développement de la Draperie	18.900 €
		Esch – Année culturelle 2022	76.709 €
6	**Ministère de l'Ecomomie, Direction générale Tourisme**	**Total**	**0 €**
7	**Union Européenne**	**Total**	**285.005 €**
		Valeurs des Parcs (LEADER)	0 €
		Naturparkschoul (LEADER)	167.274 €
		Land of Memory (Participation FEDER)	109.839 €
		Itinérance aquatique (Participation FEDER)	7.893 €
8	**Participation SEBES**	**Total**	**217.261 €**
		Contrat de coopération (LAKU)	217.361 €
9	**Maison du Parc et bateau solaire**	**Total**	**149.374 €**
		Entrées Musée de la Draperie	4.311 €
		Vente Shop Draperie	54.491 €
		Tours Bateau solaire	25.545 €
		Ventes couvertures Duch et laine cardée	65.027 €
10	**Administration et gestion**	**Total**	**129.241 €**
		Remboursements Caisse Nationale de la Santé	44.692 €
		Workshops Musée de la draperie	1.775 €
		Remboursement Adem - poste CAE	82.774 €
11	**Communes non-membres du PNHS pour Contrat de rivière (Rambrouch, Wahl)**	**Total**	**13.480 €**
12	**Parcs Naturels (Our & Mëllerdall)**	**Total**	**62.550 €**
		Participation aux postes	11.155 €
		Valeurs des parcs (PN Our)	51.395 €
13	**Autres**		**28.719 €**
	GRAND TOTAL DES RECETTES		**3.673.033 €**

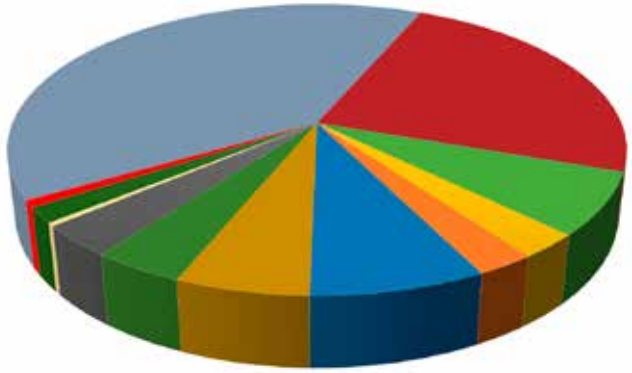

Vu le léger bénéfice reporté des exercices précédents, le comité du PNHS a décidé – pour l'exercice 2022 – de réduire la participation des communes au minimum.

Crédits photos :

Kary Barthelmey
Claire Daleiden
Thierry Dichter
Vio Dudau
Jemp Hilger
Guy Krier
Yves Krippel
Caroline Martin
Hervé Montaigu
Stéphane Olivier
Frank Richarz
Anne Scheer
Yannick Stirn
Patrick Thommes
Jenniska Photography
LAKU
Naturpark Öewersauer
SKIN
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

Pour plus d'informations :

Maison du Parc
15, rue de Lultzhausen
L-9650 Esch-sur-Sûre
Tél : 89 93 31-1
www.naturpark-sure.lu

PERSPECTIVES :

LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2023

CHAMP D'ACTION 1 :

PROTECTION DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

- Contrats biodiversité
- Mise en œuvre de plans d'action espèces et habitats
- Mise en œuvre des plans de gestion Natura 2000
- Actions de plantation de haies et d'arbres
- Aménagements écologiques des espaces publiques
- Projet « Insekteräich »
- Conseil et accompagnent des communes dans le « Pacte Nature »

CHAMP D'ACTION 2 :

EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

- « Naturparkschoul héich 3 »
- Mise à jour des sentiers didactiques
- Workshops et promenades guidées
- « Dag vum Bam »
- Fête de l'eau (« Waasserfest »)

CHAMP D'ACTION 3 :

TOURISME

- Bateau solaire
- Signalétique autour du lac
- « Maart a Musik », en collaboration avec les associations locales
- « Naturpark-Ranger »
- « Besucherlenkungskonzept » pour le lac de la Haute-Sûre

CHAMP D'ACTION 4 :

CULTURE

- Passeurs de Mémoire
- Inauguration de l'exposition « Our common heritage » (réalisée dans le cadre du projet LOM) à Boulaide
- Développement du Musée textile – réalisation d'une nouvelle exposition à la draperie
- Excursions et visites guidées
- Tournée dans les écoles régionales dans le cadre du projet H_2Only
- Excursion « Legendentour » dans le cadre d'Esch23 et des Luxembourg Museum Days

CHAMP D'ACTION 5 :

AGRICULTURE

- Conseil agricole
- Projet LAKU
- Projet « Natur(park) genéissen »
- Accompagnement et promotion des produits régionaux
- Sensibilisation et formation continue

CHAMP D'ACTION 6 :

MARKETING RÉGIONAL

- Alimentation du site internet naturpark-sure.lu
- Alimentation du site internet naturpark.lu
- Participation à divers marchés et foires

CHAMP D'ACTION 7 :

COORDINATION ET MISE EN RÉSEAU

- Participation au « Pacte Climat » en collaboration régionale
- Encadrement des communes dans le cadre du « Pacte Nature »
- Participation à la région « LEADER Éislek »
- Participation au projet « option Passeurs de Mémoire » avec le Lycée du Nord, le Zentrum fir Politesch Bildung, le Service National pour la Jeunesse et le Musée National d'Histoire Militaire

NATURPARK
ÖEWERSAUER

15 rue de Lultzhausen
L-9650 Esch-sur-Sûre
T +352 89 93 31-1
F +352 89 95 20
WWW.NATURPARK-SURE.LU
Naturpark Öewersauer

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire
Département de l'aménagement
du territoire

ÉISLEK
Mir sinn uewen